



PRODUITS
SANGUINS



PRODUITS
STABLES



CELLULES
SOUCHES



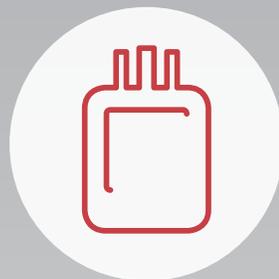
LAIT
MATERNEL



TISSUS
HUMAINS

Héma-Québec en quelques chiffres

2016-2017



PRODUITS SANGUINS

359 305

visites totales
en collecte
(tous types de don)

176 633

donneurs inscrits*
(tous types de don)

1,6

don de sang
total par donneur
en moyenne

316 498

produits sanguins
livrés aux centres
hospitaliers

2 391

collectes mobiles organisées
(incluant les collectes en
unités mobiles)



PRODUITS STABLES

9 771

donneurs
de plasma inscrits

6,5

dons de plasma
par donneur
en moyenne

95 881

litres de plasma
expédiés au
fractionnement

405 801

produits stables
livrés aux centres
hospitaliers

*Donneurs qui se sont présentés en collecte au moins une fois.



CELLULES SOUCHES

60 243

donneurs inscrits au
Registre des donneurs
de cellules souches



TISSUS HUMAINS

880

donneurs
de tissus prélevés



LAIT MATERNEL

695

donneuses
inscrites

4 638

donneuses inscrites
à la Banque publique
de sang de cordon

4 782

tissus humains
livrés aux centres
hospitaliers

9 865

bouteilles de lait
maternel livrées aux
centres hospitaliers

10

unités de sang
de cordon
distribuées



1 376

employés



460 M\$

de revenus annuels



4 130

analyses faites pour
les hôpitaux par les
laboratoires de référence



77

projets de
recherche

MESSAGES DES DIRIGEANTS

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Une vision révisée et une mission consolidée

Au fil des ans, Héma-Québec a continuellement veillé à améliorer la sécurité des donneurs et des receveurs, la qualité des produits et services offerts, l'admissibilité des donneurs, de même que ses procédés, processus et stratégies... La dernière année n'y fait pas exception. Elle fut remplie de progrès passionnants visant à répondre aux besoins continus et évolutifs des patients du Québec.

Nous sommes bien conscients qu'aucune de ces réalisations ne serait possible sans le soutien indéfectible de nos donneurs, bénévoles, employés et partenaires. Votre soutien est une partie intégrante de nos opérations et je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre engagement précieux. Chaque jour, vous nous rappelez à quel point nous sommes privilégiés de travailler avec des personnes si inspirantes et généreuses.

Au cours du dernier exercice, le conseil d'administration (CA) d'Héma-Québec a donné le feu vert au Plan stratégique 2017-2020 qui guidera les actions de l'organisation pour les trois prochaines années. La direction et les gestionnaires d'Héma-Québec ont contribué à cet imposant exercice, ainsi que tous les comités du CA, des associations de receveurs, des experts en produits biologiques humains, en technologies de l'information et en recherche afin que les nouvelles orientations, et les objectifs qui s'y rattachent, renforcent le positionnement d'Héma-Québec à titre de partenaire stratégique du système de santé. C'est d'ailleurs ce qu'énonce clairement sa nouvelle

vision « Devenir un partenaire stratégique au service du système de santé québécois ». La mission a également été simplifiée et devient : « Répondre avec efficacité aux besoins de la population québécoise en sang et autres produits biologiques d'origine humaine de qualité ».

Le rapport annuel de 2016-2017 démontre que l'organisation a fait preuve d'efficacité et d'une saine gestion pour le plus grand bénéfice de la population québécoise. Son nouveau plan stratégique montre, quant à lui, qu'elle souhaite être toujours plus efficace : en modernisant et en simplifiant ses façons de faire, et en tirant pleinement profit du potentiel qu'offrent les technologies numériques, et ce, dans le respect profond des valeurs et des attentes des donneurs et des receveurs.

Héma-Québec s'avère bien positionnée pour relever les défis qui se présentent et je profite de l'occasion pour remercier également mes collègues administrateurs pour leur contribution soutenue tout au long de l'exercice et souhaite saluer l'arrivée de Caroline Barbir, issue des établissements de santé.



Martine Carré

Présidente du conseil d'administration

Partenaires du don de vie

La population québécoise compte sur nous pour gérer de manière efficiente et sécuritaire l'approvisionnement des hôpitaux en produits biologiques d'origine humaine. Et nous méritons leur confiance en misant sur la qualité dans tout ce que nous faisons : qu'il s'agisse de recruter ou qualifier les donneurs; de prélever, analyser, préparer et distribuer les produits ou encore d'offrir des services spécialisés aux professionnels de la santé.

Notre objectif est de toujours faire mieux et plus pour les patients qui ont besoin de produits sanguins, de produits stables, de cellules souches, de sang de cordon, de tissus humains ou de lait maternel. Voici quelques faits saillants de la dernière année qui témoignent de notre engagement.

Approvisionnement en plasma

En 2016-2017, Héma-Québec a accru son approvisionnement en plasma en recourant à une stratégie misant principalement sur un réseau de centres dédiés au don de plasma : les Salons des donneurs de plasma PLASMAVIE ainsi que le Centre des donneurs de sang GLOBULE de Québec. Ces centres répondent à un besoin concret pour des milliers de malades au Québec, en plus de soutenir la création d'emploi dans plusieurs régions. Des PLASMAVIE sont maintenant en activité à Gatineau, Sherbrooke, Trois-Rivières et Saguenay.

Ces initiatives liées au don de plasma ont des retombées directes sur un volet majeur de nos activités. Héma-Québec a en effet le mandat exclusif de distributeur de produits stables pour le Québec, ces médicaments fabriqués pour l'essentiel à partir de protéines présentent dans le plasma humain. Cette activité représente à elle seule environ deux tiers du budget annuel de notre organisation.

Dans le cadre de son mandat, Héma-Québec a l'obligation de renouveler, par appel d'offres, les contrats d'approvisionnement à intervalles déterminés dans le temps. La principale raison de cet exercice est de préserver l'accessibilité aux médicaments, tout en permettant au système de santé québécois de les obtenir au meilleur prix possible. Le résultat de l'appel d'offres réalisé dans le courant de l'exercice a pleinement atteint cet objectif, en garantissant non seulement aux patients un apport constant en médicaments, mais également en se traduisant par des économies au bénéfice des contribuables du Québec, évaluées à 200 millions \$ sur cinq ans.

Défi de la diversité

Un autre enjeu important est celui de la diversité des donneurs. Le nombre de recherches de donneurs pour des patients autres

que caucasiens augmente d'année en année, reflétant la diversité grandissante de la population québécoise. Pour pallier cet écart, nous poursuivons nos efforts de recrutement dans la communauté noire en collaboration avec les leaders de celle-ci.

Cet enjeu de la diversité s'observe également au sein du Registre des donneurs de cellules souches avec l'augmentation des recherches complexes. Au cours de l'année, Héma-Québec a signé des ententes avec les Premières Nations des communautés de Wendake et Kahnawake afin de procéder à l'étude de leurs populations. Trois autres nations ciblées ont démontré de l'intérêt à participer au projet.

Approvisionnement en lait maternel

Au cours de la dernière année, la Banque publique de lait maternel a franchi une marque importante en distribuant une 10 000^e bouteille de lait. La Banque publique de lait maternel a pour mandat de fournir du lait humain pasteurisé aux prématurés de 32 semaines et moins dont la mère n'est pas en mesure d'allaiter. L'offre actuelle ne permet toutefois pas de combler l'ensemble des besoins. Un plan d'action a été déployé afin d'augmenter la quantité de lait qualifié disponible.

Nous terminons donc cet exercice avec la satisfaction d'avoir accompli notre mission, non seulement en respectant les impératifs du contexte budgétaire actuel en matière de finances publiques, mais également en matière de suffisance et de qualité. Nous l'avons fait en menant de front un exercice rigoureux de planification stratégique, qui viendra guider nos actions pour la période de 2017 à 2020.

Il va sans dire que le succès de nos initiatives repose sur un partenariat solide et sans cesse renouvelé avec nos partenaires et sur le dévouement de nos employés, bénévoles et donneurs. Notre intention est de se surpasser constamment pour le don de vie. Nous voulons toujours mieux faire en matière de sécurité et de suffisance de produits biologiques d'origine humaine. Merci de nous aider à sauver des vies!



Serge Maltais

Président et chef de la direction

TABLE DES MATIÈRES

Le rapport annuel 2016-2017 d'Héma-Québec
couvre l'exercice financier du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.

8



Introduction

- Portrait de l'entreprise : énoncé de mission, vision, valeurs et organisation administrative.

14



Réalisations par secteur d'activité

- Faits saillants de la dernière année par secteur d'activité et contexte entourant leur réalisation.

68



Résultats relatifs aux objectifs organisationnels

- Résultats atteints en marge de la mise en œuvre des objectifs fixés en 2016-2017.
-

80



Plan stratégique 2017-2020

- Survol des orientations stratégiques.

84



Gouvernance

- Activités du conseil d'administration et des différents comités.

96



Exigences législatives

- Actions accomplies en réponse aux exigences législatives et gouvernementales auxquelles Héma-Québec doit se conformer.

112



États financiers

MISSION

Répondre avec efficacité aux besoins de la population québécoise en sang et autres produits biologiques d'origine humaine de qualité.

VALE

INTÉGRITÉ/HONNÊTÉTÉ

Agir en conformité avec ses paroles et ses valeurs personnelles et organisationnelles et se conformer aux lois, politiques et directives tout en respectant ses engagements avec droiture et conviction.

Communiquer avec transparence et sincérité et dire les choses telles qu'elles sont pour cultiver un climat de confiance et de partenariat.

RESPECT

Accepter les différences individuelles et le droit de chacun d'exprimer ses opinions, ses idées et des points de vue différents.

Être à l'écoute de l'autre, le reconnaître dans son expertise, dans ses valeurs, ses richesses, et ce, dans un contexte de collaboration et de travail d'équipe.

VISION

**Devenir un partenaire stratégique
au service du système de santé québécois.**

URS

ENGAGEMENT

Contribuer à créer et à maintenir un environnement qui incite au dépassement.

Servir la mission d'Héma-Québec et se mobiliser pour atteindre l'excellence et les résultats attendus dans un environnement où chacun sera en mesure de se réaliser.

Donner le meilleur de soi et s'impliquer avec cœur et passion dans l'implantation de la vision et la création de relations positives avec tous nos partenaires, bénévoles et donateurs.

RESPONSABILISATION

Prendre la responsabilité de ses actions, être imputable des gestes et des résultats obtenus dans le cadre de ses fonctions.

S'approprier le rôle qui nous est confié et démontrer l'autonomie nécessaire pour prendre les actions et les décisions qui s'imposent selon les situations rencontrées.

Prendre des initiatives, être ouvert, accepter de développer son plein potentiel, et ce, en harmonie avec les buts de l'organisation.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE



ORGANISATION À BUT NON LUCRATIF

Secteurs d'activité



PRODUITS SANGUINS

Distribution exclusive
pour le Québec.

.....
Recrutement et qualification
des donneurs.

.....
Prélèvements, analyses,
transformation et livraison des produits
aux centres hospitaliers.



PRODUITS STABLES

Distribution exclusive
pour le Québec.

.....
Achat de médicaments fabriqués
principalement à partir de plasma,
gestion de la réserve
et approvisionnement
des centres hospitaliers.



FONDÉE EN 1998



GÉRÉE PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION



SOUMISE À LA RÉGLEMENTATION DE SANTÉ CANADA

Les membres sont issus des groupes suivants :

- donneurs et bénévoles du don de sang
- receveurs
- médecins
- présidents-directeurs généraux et directeurs généraux des établissements publics (santé)
- santé publique
- milieu de la recherche scientifique
- milieu des affaires



CELLULES SOUCHES

Première et plus importante banque
publique de sang de cordon en
activité au Canada.

.....
Gestion du Registre des donneurs de
cellules souches pour le Québec.

.....
Recrutement des donneuses,
transformation et mise en banque
des unités de sang de cordon.



TISSUS HUMAINS

Plus importante banque de tissus
humains au Canada.

.....
Prélèvements, transformation
et distribution de tissus humains
aux hôpitaux.



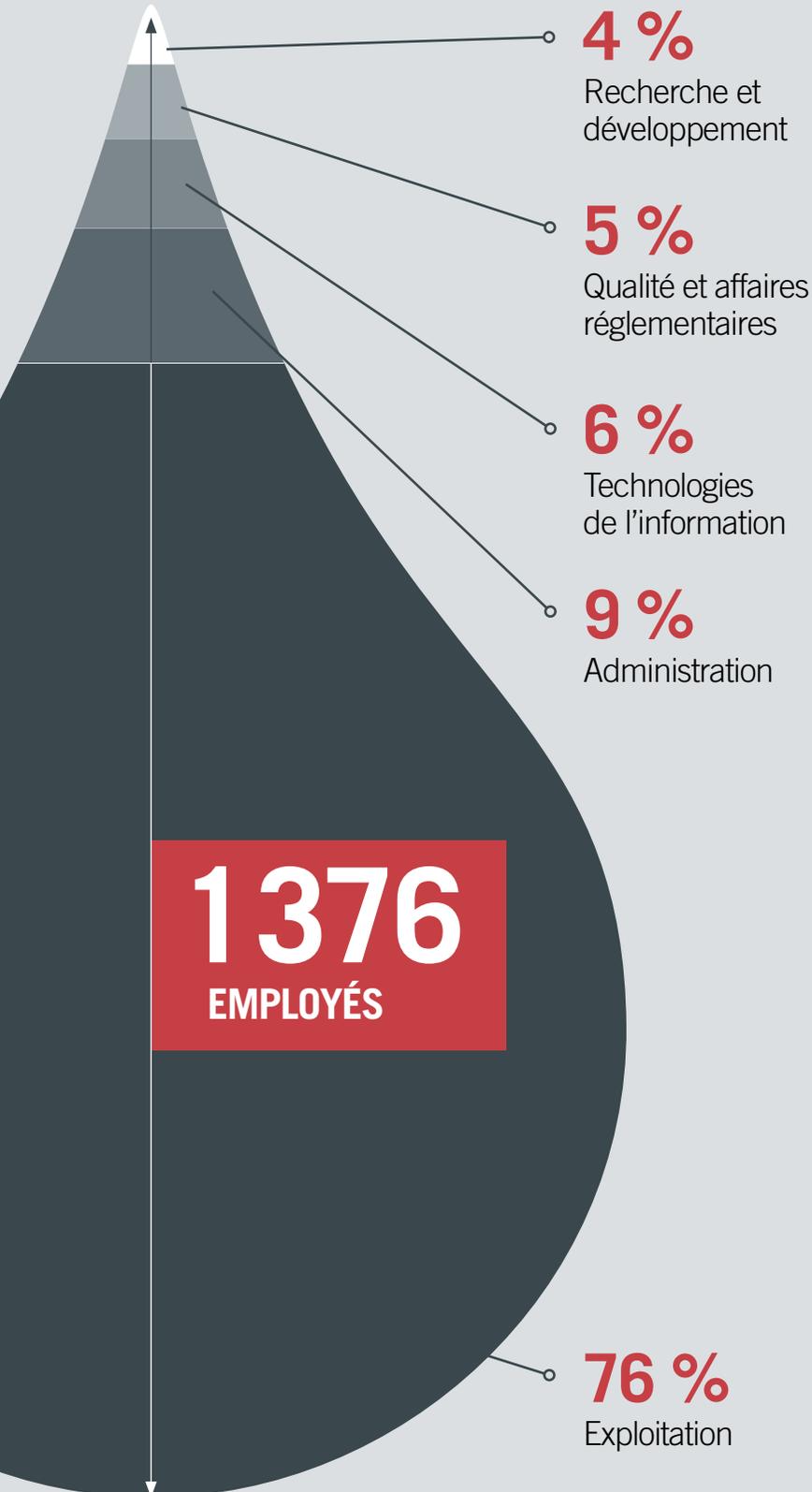
LAIT MATERNEL

Seule banque publique
de lait maternel du Québec.

.....
Recrutement et qualification
des donneuses.

.....
Transformation, analyses et distribution
du lait aux centres hospitaliers.

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS

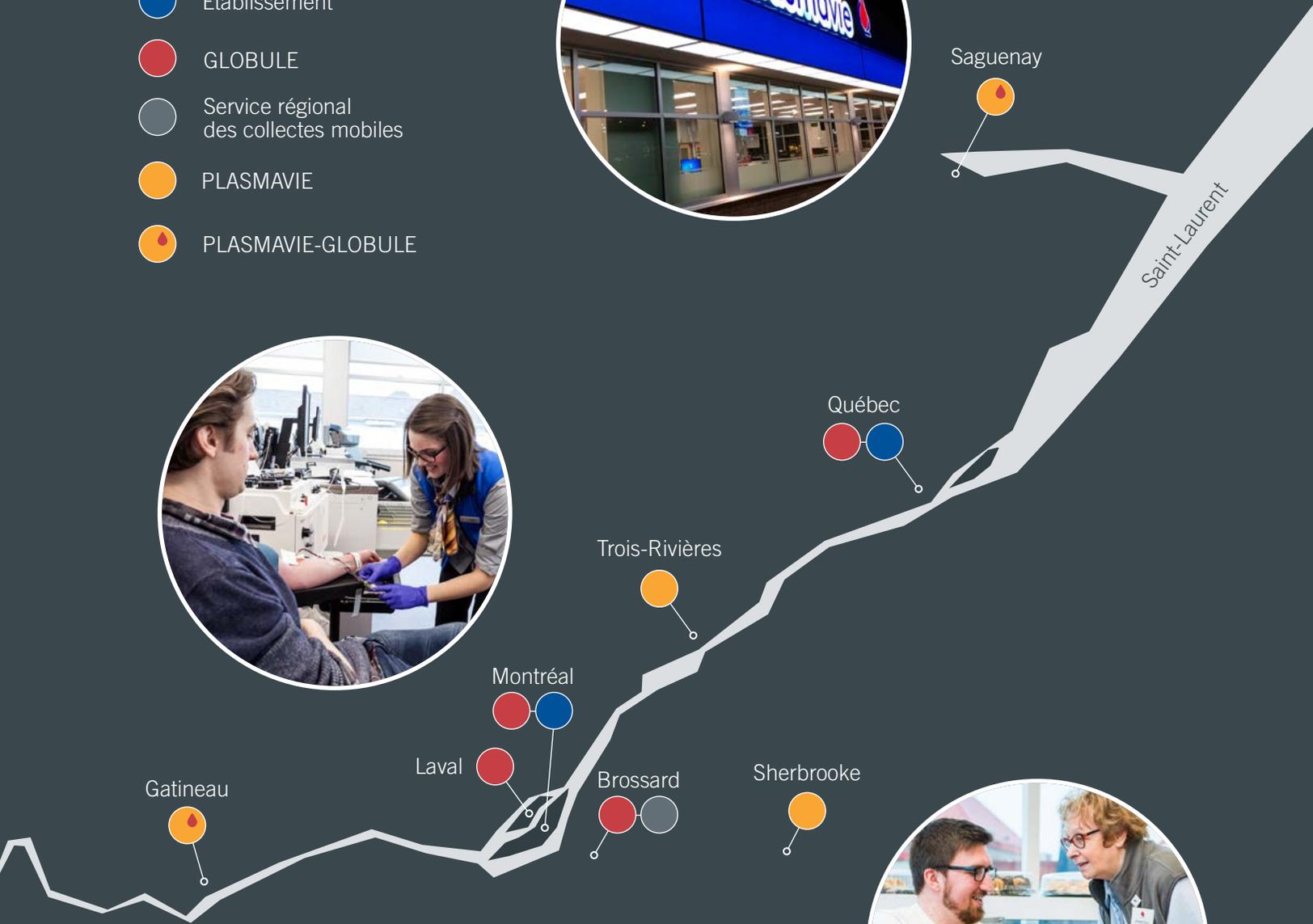


ÉTABLISSEMENTS

SERVICE RÉGIONAL
DES COLLECTES MOBILESCENTRES
DES DONNEURS DE SANG
GLOBULESALONS
DES DONNEURS DE PLASMA
PLASMAVIE
(dont 2 incluant un espace GLOBULE)UNITÉS MOBILES
DE PRÉLÈVEMENT DU SANG

RÉPARTITION TERRITORIALE DE NOS CENTRES ET ÉTABLISSEMENTS

- Établissement
- GLOBULE
- Service régional
des collectes mobiles
- PLASMAVIE
- PLASMAVIE-GLOBULE



RÉALISATIONS PAR
SECTEUR D'ACTIVITÉ

PRODUITS SANGUINS

Produits sanguins
livrés aux centres
hospitaliers

316 498

Jean-René, bénévole,
coupe le bracelet de
Felix-Antoine après
son don de sang.



ENJEUX ET PRIORITÉS

**En août 2016,
la période
d'exclusion pour
les hommes ayant
eu des relations
sexuelles avec
d'autres hommes
est passée de 5 ans
à 12 mois.**

Modification aux critères favorisant l'accessibilité au don de sang

La sécurité des donneurs et des receveurs est prioritaire à Héma-Québec. C'est pourquoi elle établit des critères de qualification très stricts. L'année 2016-2017 a été marquée par l'assouplissement de certains critères qui favoriseront une plus grande accessibilité au don de sang, tout en garantissant un haut niveau de sécurité de la réserve.

HARSAH : réduction de la période d'interdiction

En 2013, Héma-Québec avait modifié son critère d'admissibilité au don de sang concernant les hommes ayant eu des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH). L'interdiction était passée de permanente à temporaire. Tout HARSAH était admissible à condition de ne pas avoir eu de relations sexuelles avec un autre homme au cours des cinq dernières années.

En juin 2016, Santé Canada a répondu favorablement à la demande présentée par Héma-Québec et la Société canadienne du sang en autorisant la réduction de la période d'interdiction de 5 ans à 12 mois. Ce critère est en vigueur depuis le 15 août 2016.

Les données scientifiques récentes et les progrès accomplis en matière de sécurité transfusionnelle ont permis de revoir la politique d'interdiction appliquée aux HARSAH. L'analyse de risques sur laquelle repose la demande de modification a démontré qu'un tel changement est scientifiquement justifié et qu'il ne mettra aucunement en péril le très haut niveau de sécurité des produits sanguins.

D'ailleurs, aucune augmentation du nombre de dons confirmés positifs selon le marqueur VIH n'a été remarquée à la suite de l'implantation du nouveau critère (voir le tableau à la page 22).

Des études pour déterminer la possibilité de rendre plus inclusif le critère de qualification pour les HARSAH

Le ministère fédéral de la Santé a demandé à Héma-Québec et à la Société canadienne du sang d'évaluer si le critère touchant les HARSAH pouvait être plus inclusif que celui basé sur une interdiction temporaire de 12 mois, par exemple, en tenant compte des notions de comportement.

En janvier 2017, la Société canadienne du sang et Héma-Québec ont donc organisé une conférence internationale réunissant des scientifiques, des représentants de Santé Canada, des groupes de receveurs ainsi que des groupes représentant les intérêts de la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle, transsexuelle et *queer* (LGBTQ). Cette rencontre a marqué le coup d'envoi pour la réalisation des recherches pertinentes à cette question.

Tatouage et perçage : réduction du délai d'attente

Les tatouages et perçages étant réalisés avec des aiguilles qui entrent en contact avec le sang, il existe un risque que des pathogènes soient transmis. Un délai d'attente est par conséquent imposé avant de pouvoir donner du sang.

Les données recueillies à la suite d'une mise à jour de l'analyse de risques ont permis de réduire le délai d'attente de six à trois mois en novembre 2016.

Assouplissement des règles pour les gens ayant eu le cancer

Les données scientifiques démontrent que le risque de transmission d'un cancer par la transfusion est extrêmement faible, sinon nul. De telles données permettent maintenant de procéder à un assouplissement du critère pour les personnes en rémission d'un cancer et de réduire l'interdiction permanente à une interdiction temporaire de cinq ans post-rémission pour la plupart des cancers.

De 2010 à 2016, un peu plus de 4 000 donneurs ont été interdits pour antécédents de cancer. Même si seulement la moitié d'entre eux redevenaient admissibles au don de sang, ce serait plus de 2 000 personnes qui pourraient donner à nouveau.

D'une interdiction permanente à une interdiction temporaire de 5 ans post-rémission pour la plupart des cancers.

Critère antérieur	Critère applicable depuis le 27 novembre 2016
Certains cancers de la peau ou du col de l'utérus traités avec succès : pas d'interdiction au don de sang.	Certains cancers de la peau ou du col de l'utérus traités avec succès : pas d'interdiction au don de sang.
Tous les autres types de cancer : interdiction permanente au don de sang.	Certains types de cancer entraînent toujours une interdiction permanente (ex. : mélanome, cancers du sang).
	Tous les autres types de cancer : donneur admissible cinq ans post-rémission.

GESTION DES RISQUES

Héma-Québec effectue une veille continue des bactéries, virus ou parasites transmissibles par le sang.

Pathogènes émergents : virus Zika sous haute surveillance

Héma-Québec effectue une veille continue des bactéries, virus ou parasites transmissibles par le sang. L'apparition d'un nouveau pathogène peut conduire à la mise en place de mesures additionnelles. Quinze pathogènes font ainsi l'objet d'une surveillance, dont le virus Zika.

Les diverses analyses de risques effectuées ont démontré que le critère en place au Canada demeure adéquat et suffisant pour assurer une sécurité optimale des produits.

Rappelons qu'en raison du risque que présente ce virus sur le plan transfusionnel, un critère de qualification avait été ajouté en février 2016 afin d'exclure pour 21 jours tout donneur ayant séjourné ailleurs qu'au Canada, sur le continent des États-Unis ou en Europe. Cette mesure vise non seulement les risques liés au virus Zika, mais également d'autres virus transmis par piqûre d'insecte, dont la fièvre Dengue et le Chikungunya.

Cette mesure de précaution permet d'éviter que des personnes ayant pu contracter ces infections dans les pays touchés puissent faire un don alors qu'elles sont encore porteuses du virus dans le sang.

Système d'hémovigilance pour les donneurs

La sécurité du donneur est aussi importante que celle du receveur. Héma-Québec documente toutes les réactions à la suite d'un don de sang, peu importe leur degré de gravité. Les réactions indésirables sont peu fréquentes et pour la plupart bénignes.

Au cours de l'année 2016-2017, des réactions indésirables ont été observées lors de 7 % des dons. Les plus fréquentes sont les réactions vasovagales : elles représentent près de deux cas sur trois et sont bénignes dans 94 % des cas.

L'analyse de ces données permet d'adopter des mesures préventives afin d'atténuer les réactions pouvant survenir. Des mesures seront d'ailleurs déployées en collecte au printemps 2017.



RÉACTIONS INDÉSIRABLES



Taux et type de complication possible par 100 dons

4,5

**RÉACTIONS
VASOVAGALES**

dont 4,3
réactions légères

1,8

**RÉACTION LORS D'UN
DON PAR APHÉRÈSE***

(p. ex., réaction au
citrate)

0,7

**RÉACTION
AU BRAS**

(p. ex., hématome,
ecchymose, allergie)

*Ces réactions peuvent survenir uniquement lors d'un don par aphérèse.

Les besoins en donneurs issus des communautés noires ont presque doublé depuis 2010.

Promotion du don de sang dans les communautés noires

Les communautés noires sont particulièrement touchées par l'anémie falciforme, une maladie héréditaire du sang dont le traitement peut nécessiter des transfusions à intervalles réguliers. L'une des principales complications liées aux transfusions fréquentes est le développement d'anticorps. Cette condition est moins susceptible de se développer lorsque le donneur et le receveur partagent un bagage génétique similaire. Il est donc important de diversifier la réserve collective de sang pour inclure des dons en provenance des donneurs autres que caucasiens.

Les besoins en donneurs issus des communautés noires ont presque doublé depuis 2010. Aujourd'hui, environ 100 patients issus de ces communautés ont besoin de transfusions fréquentes. Beaucoup d'efforts sont déployés par Héma-Québec pour mobiliser plus de donneurs noirs, notamment par :

- un partenariat avec l'Association d'anémie falciforme du Québec;
- l'organisation de collectes de sang en collaboration avec des groupes et leaders des communautés noires; et
- la participation à divers événements, dont le Mois de l'histoire des noirs.

Ces différentes initiatives ont permis de recruter plus de 4 500 donneurs.

Remplacement des pertes en fer après un don de sang chez les femmes noires

Les femmes noires ont un taux d'hémoglobine physiologiquement plus bas. Cette réalité fait qu'environ le tiers de celles qui s'inscrivent en collecte sont interdites au don de sang, car elles ne satisfont pas le critère d'hémoglobine habituel. Héma-Québec a ainsi lancé en août 2015 un programme visant à augmenter le bassin de donneuses issues de la communauté noire. Celui-ci, prévoit un critère d'hémoglobine adapté et la remise de suppléments de fer.

L'un des objectifs du programme est de démontrer qu'il est sécuritaire pour les femmes noires de donner du sang avec un taux d'hémoglobine inférieur au critère normalement appliqué. Un second est de favoriser leur admissibilité. Le programme vise à recruter 500 participantes.

Les activités déployées au cours du dernier exercice sur une centaine de collectes ciblées et dans les Centres des donneurs de sang GLOBULE de la région métropolitaine de Montréal et de Québec ont permis de recruter 332 donneuses. Depuis le lancement du programme, ce sont 434 femmes issues des communautés noires qui ont participé. Cette initiative a augmenté de 33 % le nombre de dons réalisés par des femmes qui, jusqu'ici, étaient interdites au don de sang en raison de leur taux d'hémoglobine.



Bihanca, donneuse

Héma-Québec analyse tous les dons qu'elle prélève afin de détecter les maladies transmissibles par le sang.

Réduction des pathogènes : l'évaluation se poursuit

En matière de sécurité transfusionnelle, les technologies de réduction des pathogènes sont considérées comme une approche de mitigation des risques transfusionnels. Ces technologies sont déjà utilisées dans certains pays d'Europe et aux États-Unis pour inactiver les maladies ou virus susceptibles de se retrouver dans les plaquettes sanguines ou le plasma. En 2007, une conférence sur la réduction des pathogènes regroupant des experts internationaux a recommandé d'introduire ces technologies lorsqu'elles seraient disponibles, à condition qu'elles soient démontrées sécuritaires et efficaces.

Héma-Québec analyse la possibilité d'utiliser des technologies de réduction des pathogènes dans le cadre de ses activités. Elle a amorcé l'évaluation de deux technologies de réduction des pathogènes, dont une applicable au plasma ayant été approuvée par Santé Canada.

Dons confirmés positifs par marqueur de maladies transmissibles

Héma-Québec analyse tous les dons qu'elle prélève afin de détecter les maladies transmissibles par le sang. Si un résultat positif est obtenu, le don est détruit et le donneur est avisé. Comme le démontre le tableau suivant, le nombre d'infections recensées chez les donateurs n'a pas connu de variations significatives au cours des dernières années.

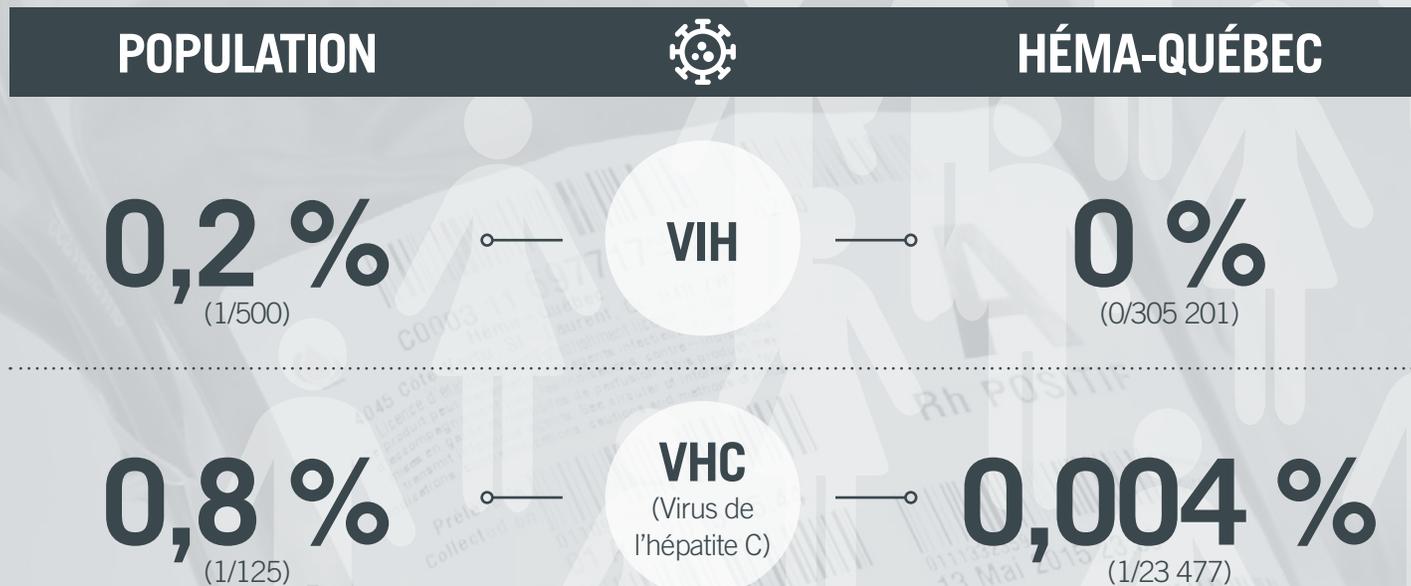
DONS CONFIRMÉS POSITIFS SELON LES MARQUEURS

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)	1	0	1	0	0
Virus de l'hépatite C (VHC)	7	22	12	9	13
Virus de l'hépatite B (VHB)*	20	16	14	5	10
Virus T-lymphotropique humain (HTLV)	7	0	1	2	1
Syphilis	24	23	17	8	17
Total de dons	290 787	277 956	276 473	276 956	305 201

*Les résultats reliés à une vaccination récente chez un donneur sont exclus puisqu'ils constituent des résultats faussement positifs.

Prévalence du VIH et du VHC chez les donneurs d'Héma-Québec par rapport à la population : des critères de qualification efficaces

Le nombre d'infections recensées chez les donneurs de sang demeure largement inférieur à celui observé dans la population. Ces résultats démontrent l'efficacité du questionnaire de qualification au don de sang utilisé comme mesure de sécurité.



Inspections

Les inspections périodiques des procédés opérationnels d'Héma-Québec par des agences réglementaires reflètent le niveau de contrôle de la qualité que l'organisation a sur ses opérations.

Chaque année, Santé Canada inspecte les établissements d'Héma-Québec à Montréal et à Québec. Les Centres des donneurs de sang GLOBULE et les Salons des donneurs de plasma PLASMAVIE font l'objet d'une inspection, pour leur part, tous les deux ans. Aucune observation majeure n'a été soulevée et chaque site a été reconnu conforme.



Licences d'établissement renouvelées en conformité avec le *Règlement sur le sang*

ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS PRINCIPALES

Stratégie d'approvisionnement

La stratégie d'approvisionnement en produits sanguins labiles d'Héma-Québec est révisée annuellement et approuvée par le conseil d'administration. Elle vise à améliorer l'efficacité des opérations tout en maintenant la sécurité et la suffisance de l'approvisionnement. La stratégie s'articule notamment autour des choix stratégiques suivants :

- augmenter le volume de plasma destiné au fractionnement;
- augmenter le nombre de prélèvements dans les centres de donneurs;
- accroître la polyvalence de la main-d'œuvre;
- développer une culture axée sur l'amélioration continue, la résolution de problèmes et la responsabilisation;
- être à l'affût des besoins de nos partenaires et clients du milieu hospitalier.

98 %

**DE LA CLIENTÈLE HOSPITALIÈRE
SE DIT SATISFAITE**

des produits et services que
lui fournit Héma-Québec

Évolution de la demande

La diminution de la demande en produits sanguins labiles persiste. Cette décroissance, amorcée il y a quatre ans, se chiffre à 1,1 % en 2016-2017 pour l'ensemble des produits sanguins labiles. La baisse cumulative est de 14,8 % depuis 2012-2013.

Les livraisons de globules rouges aux centres hospitaliers ont connu une baisse de 3 % (13,7 % depuis 2012-2013); celles des plaquettes ont diminué de 1,5 % (5,1 % depuis 2012-2013).

La demande de plasma utilisé à des fins transfusionnelles a augmenté de 6 %, mettant ainsi un terme à la chute constante enregistrée pour ce composant depuis 2012-2013, qui s'établit à 31,9 %.

PRODUITS SANGUINS LIVRÉS AUX CENTRES HOSPITALIERS

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Total culots globulaires (culots)	246 593	232 838	224 203	219 315	212 705
Mélanges de plaquettes ¹	6 343	4 388	4 891	5 632	3 853
Plaquettes prélevées par aphérèse	34 748	35 459	32 652	33 853	35 161
Total plaquettes²	41 091	39 847	37 543	39 485	39 014
Plasma issu du sang total 250 ml	30 914	25 961	13 319	15 207	29 280
Plasma prélevé par aphérèse 250 ml	11 368	10 464	16 945	14 323	7 940
Plasma prélevé par aphérèse 500 ml	6 250	5 488	6 086	2 834	45
Équivalent plasma (aphérèse 500 ml × 2)	12 500	10 976	12 172	5 668	90
Total plasma³	54 782	47 401	42 436	35 198	37 310
Granulocytes	99	258	33	30	13
Cryoprécipités	20 657	21 367	22 758	23 335	25 542
Surnageants de cryoprécipité	8 274	5 064	7 703	2 733	1 914
Total global	371 496	346 775	334 676	320 096	316 498

¹ Regroupement de plaquettes provenant de cinq dons de sang total (un mélange de plaquettes équivaut à cinq couches leucoplaquettaires auxquelles on ajoute un plasma).

² Le « total plaquettes » correspond à l'addition des « mélanges de plaquettes » et des « plaquettes prélevées par aphérèse ».

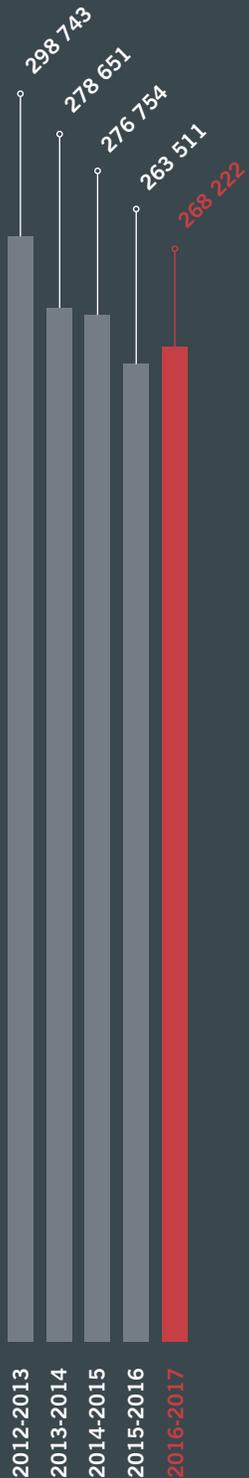
³ Le « total plasma » est la somme du « plasma issu du sang total », du « plasma prélevé par aphérèse 250 ml » et de « l'équivalent plasma (aphérèse 500 ml × 2) ».

Bilan des dons de sang total

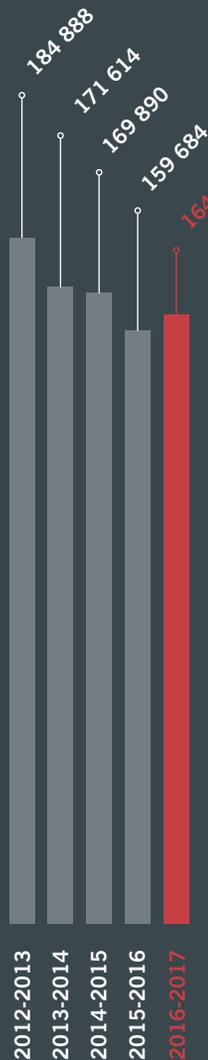
268 222 visites totales en collecte ont été effectuées pendant l'année par 164 178 donateurs. De ce nombre, 141 491 ont été prélevés et ont effectué 226 693 dons. Un donneur de sang donne en moyenne 1,6 fois par année.

Malgré la baisse de la demande, plus de donateurs se sont présentés en collecte, car il y a eu plus de dons non terminés.

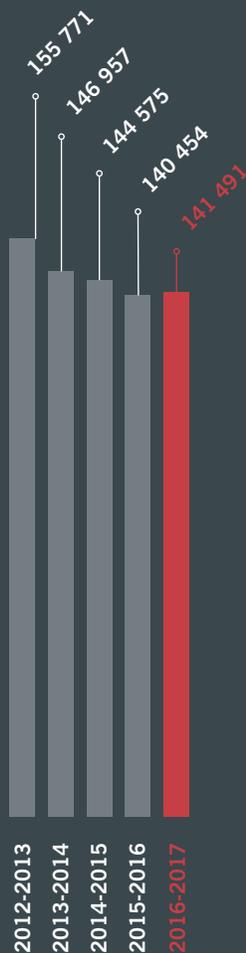
VISITES TOTALES



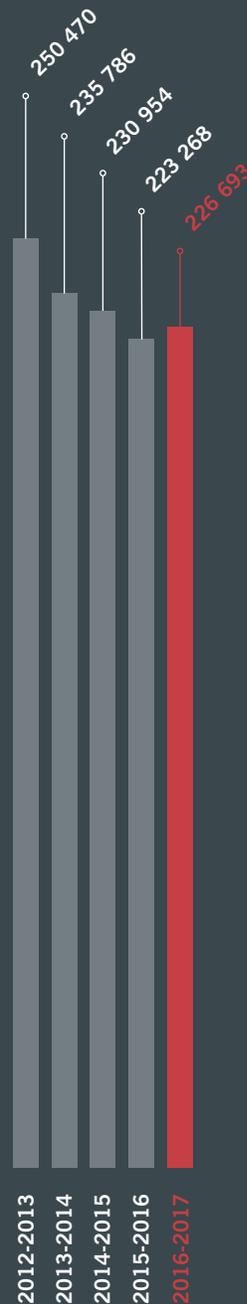
DONNEURS INSCRITS*



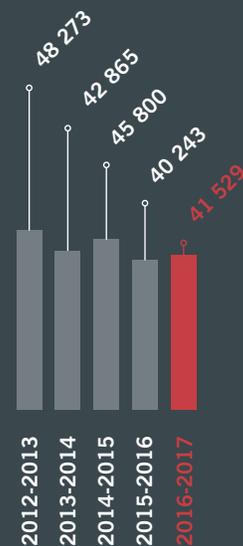
DONNEURS PRÉLEVÉS



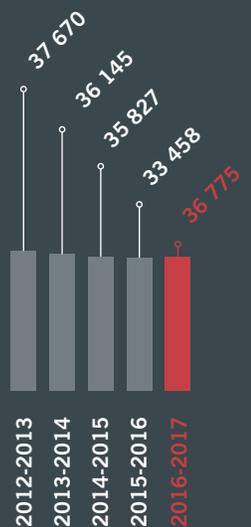
DONS



DONNEURS NON PRÉLEVÉS**

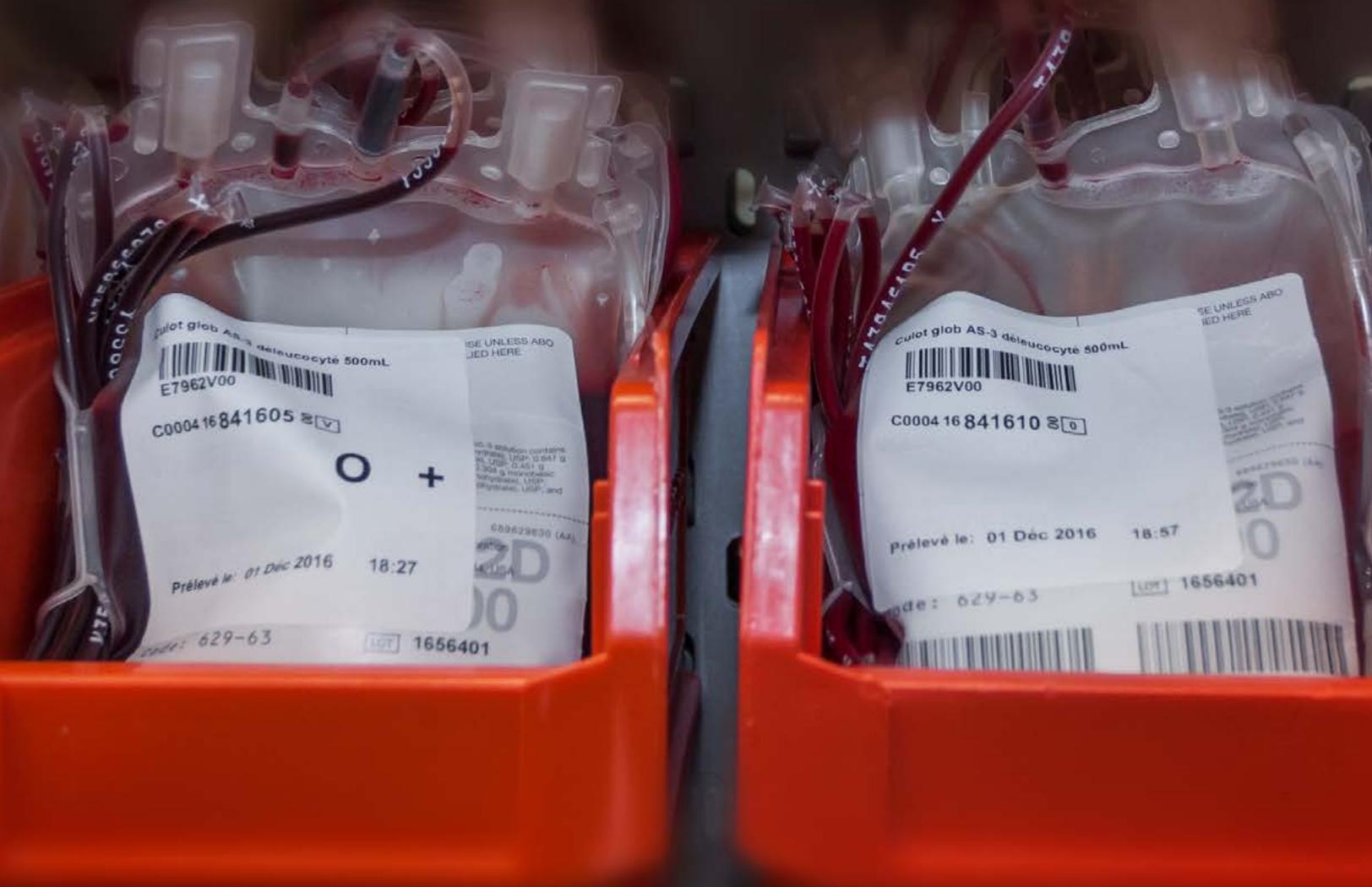


NOUVEAUX DONNEURS INSCRITS



*Donneurs qui se sont présentés en collecte au moins une fois.

**Les donateurs non prélevés correspondent aux inscriptions pour lesquelles aucun prélèvement n'a été effectué, mais pour lesquelles une interdiction a été émise le jour même ou dans les sept jours suivant l'inscription.



Culots globulaires en aire de quarantaine en attente des résultats des tests de qualification.

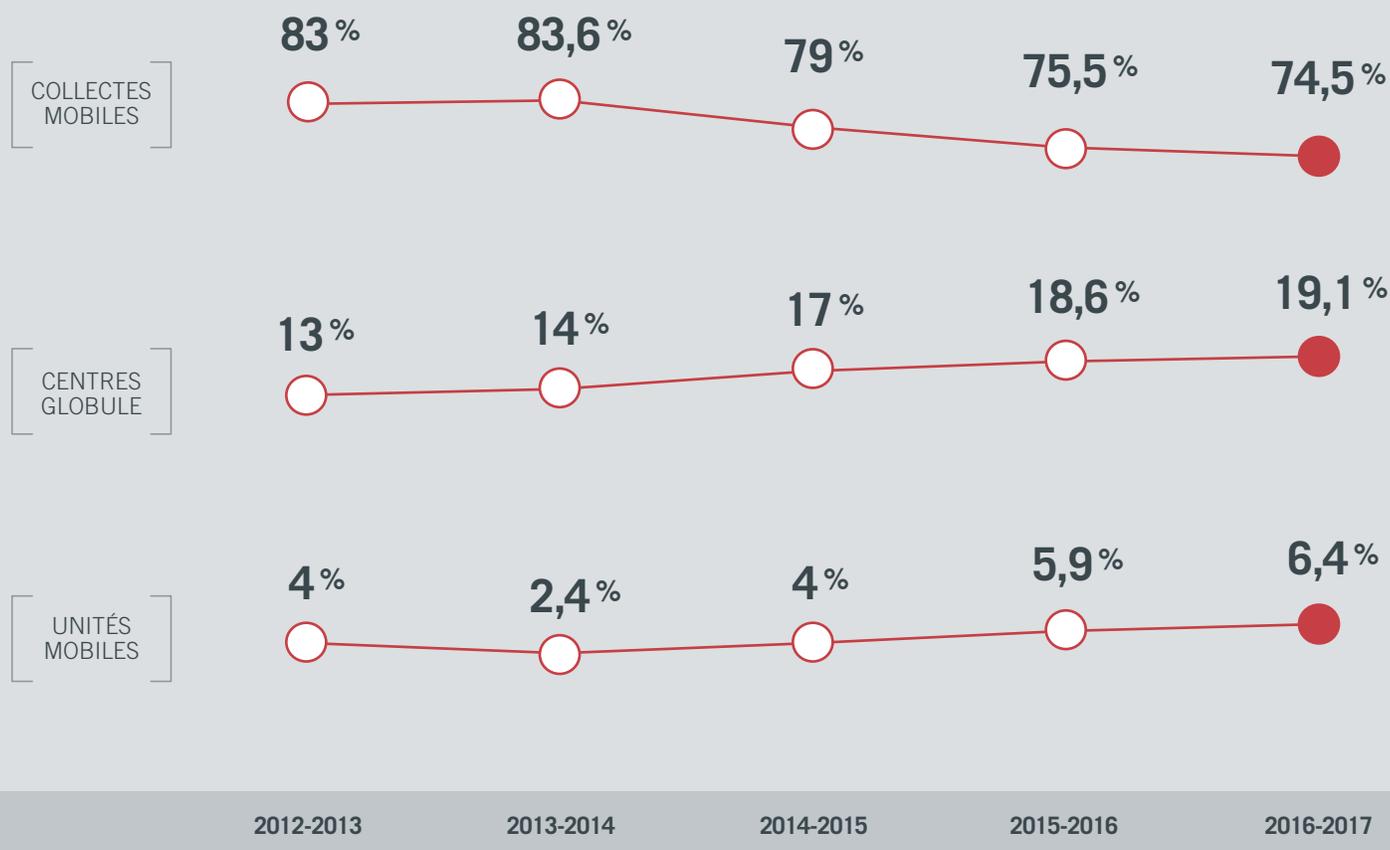
Nouvelles chaises de prélèvement en collectes mobiles

Héma-Québec a procédé au remplacement de ses chaises de prélèvement pour les collectes mobiles. Il s'agissait d'une belle occasion de revoir l'ergonomie afin d'optimiser le confort du donneur. Les nouvelles chaises ont également été conçues de manière à faciliter leur montage et démontage sur les différents lieux de collecte.

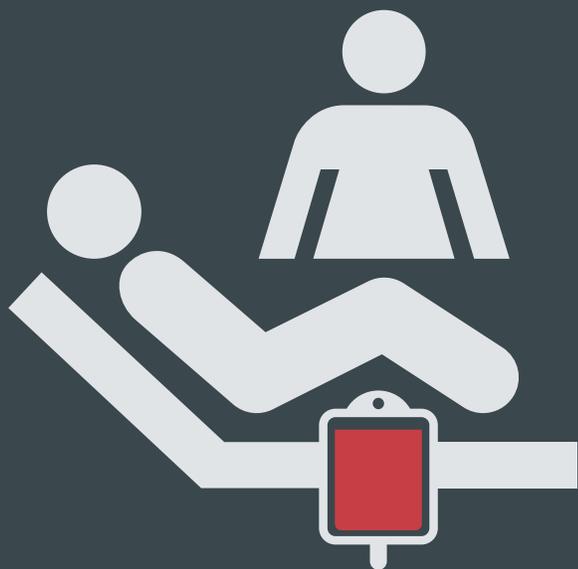
Les 220 chaises de prélèvements et 32 chariots nécessaires pour leur transport ont été produits par une entreprise québécoise.

Répartition des prélèvements de sang total

L'un des axes de la stratégie d'approvisionnement est d'augmenter la proportion de prélèvements de sang total dans les Centres des donneurs de sang GLOBULE et les espaces GLOBULE des Salons des donneurs de plasma PLASMAVIE de Saguenay et de Gatineau.



PRÉLÈVEMENTS DE SANG TOTAL DANS LES CENTRES GLOBULE



19,1%

des dons de sang
total sont effectués dans les
CENTRES GLOBULE

Les prélèvements
de sang total ont augmenté



**DANS LES CENTRES
GLOBULE**

Le coût unitaire
par prélèvement est

22,8%

**MOINS ÉLEVÉ EN
CENTRES GLOBULE**
qu'en collectes mobiles

Prélèvement du plasma par aphérèse au GLOBULE Laurier.



Prélèvements dans les Centres des donneurs de sang GLOBULE

Les Centres des donneurs de sang GLOBULE permettent de prélever des produits ciblés en fonction des besoins, grâce aux dons par aphérèse. Cette stratégie présente des avantages dans un contexte de fluctuation de la demande. Au cours de la dernière année, 1 835 donneurs s'y sont inscrits chaque semaine en moyenne.

PRODUITS PRÉLEVÉS DANS LES CENTRES DES DONNEURS DE SANG GLOBULE

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Sang total	32 440	33 014	39 303	41 578	43 319
Plaquettes par aphérèse	36 788	37 548	35 299	36 980	37 950
Plasma par aphérèse 500 ml	10 004	10 712	12 201	8 676	0 ¹
Plasma par aphérèse 750 ml	–	–	–	4 550 ²	12 619
Globules rouges (culots) par aphérèse	9 120	8 658	6 847	4 594	3 911
Plasma par aphérèse 250 ml (incluant PM ³)	11 174	11 338	18 748 ⁴	22 044	23 210
Granulocytes	138	275	33	38	37
Total des produits prélevés	99 664	101 545	112 431	118 460	121 046

¹ Les prélèvements de plasma au GLOBULE de Québec sont maintenant de 750 ml et sont destinés au fractionnement.

² Correspond à l'exercice au cours duquel la distribution a débuté.

³ PM : dons effectués en prélèvement multiple.

⁴ La possibilité de prélever un plasma concurrent avec chaque don de plaquettes (possible tous les 14 jours plutôt qu'aux 56 jours) explique en partie la hausse des prélèvements de plasma de 250 ml.

Nouvelle campagne de sensibilisation : donner et recevoir

Héma-Québec a lancé une nouvelle campagne multiplateforme à l'automne 2016 visant à sensibiliser et à inciter les gens aux dons de sang et de plasma. Sous le thème « Donner et recevoir », elle met en scène de vrais donateurs et receveurs de produits sanguins.

Un volet important de cette campagne vise à faire connaître le don de plasma. Une présence accrue des messages publicitaires a été planifiée en conséquence dans les villes où sont situés les Salons des donateurs de plasma PLASMAVIE.



Oliver, donneur

**IL DONNE
IL REÇOIT**



Lucas, receveur

Collaboration avec le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

Des travaux effectués en collaboration avec le Centre hospitalier universitaire (CHU) Sainte-Justine ont permis d'effectuer un profil génétique de certains groupes sanguins chez plus de 200 patients pédiatriques atteints d'anémie falciforme afin de faciliter la recherche de donateurs compatibles pour la transfusion, dans le cadre de leur protocole de traitement.

Cette étude a permis d'identifier certains patients ayant des particularités génétiques pour lesquelles Héma-Québec n'avait pas de donateurs compatibles. Une recherche de donateurs parmi des groupes ciblés a donc été initiée afin de combler les besoins transfusionnels pour ces enfants. Le génotypage de donateurs à plus grande échelle, dont il est question à la page 66, contribuera également à identifier des donateurs avec les particularités génétiques recherchées.

RÉALISATIONS PAR
SECTEUR D'ACTIVITÉ

PRODUITS STABLES



Produits
stables livrés
aux centres
hospitaliers

405 801

Rosalie fait son
tout premier don de
plasma par aphérese.



ENJEUX ET PRIORITÉS

Accroître la collecte de plasma

Le plasma est très largement utilisé dans la fabrication de médicaments, que l'on désigne comme étant les produits stables. Des milliers de Québécois ont besoin de ces produits pour traiter des déficits immunitaires ou d'autres maladies, comme l'hémophilie. La collecte de plasma destiné à leur fabrication constitue ainsi enjeu névralgique.

Les immunoglobulines sont les produits plasmatiques les plus utilisés. En 2016-2017, le volume de plasma expédié au fractionnement a permis de combler 21 % des besoins en immunoglobulines au Québec; l'autre portion provenant de l'étranger. Héma-Québec veut augmenter progressivement la proportion d'immunoglobulines dérivées de plasma québécois.

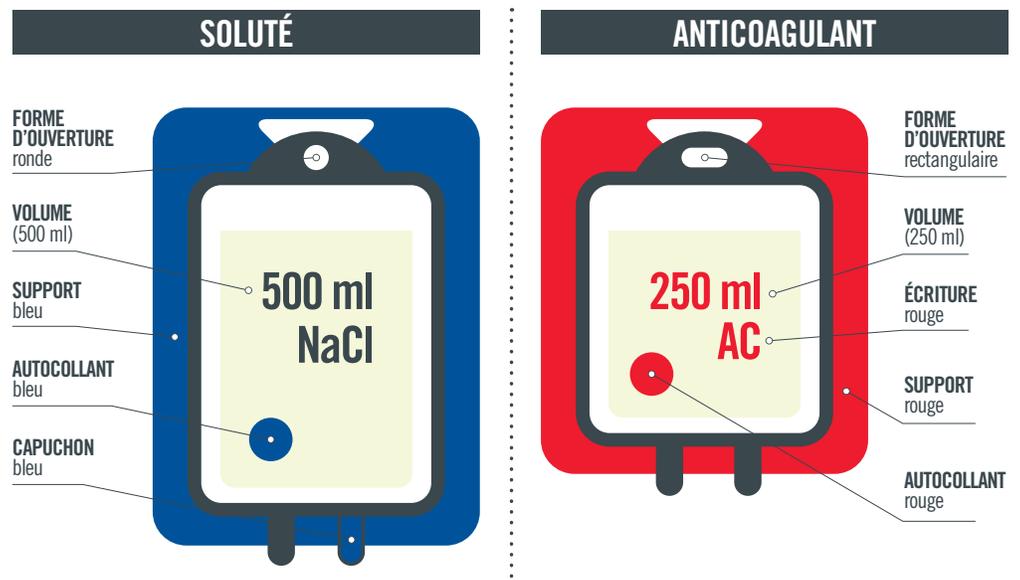
Pour ce faire, l'organisation vise à accroître la collecte de plasma destiné au fractionnement afin d'atteindre un objectif de 150 000 litres en 2020. En 2016-2017, ce volume était de 95 881 litres.

GESTION DES RISQUES

Réduction du risque d'erreur de branchement

Lors d'un don de plasma, on ajoute un anticoagulant au sang pour éviter qu'il ne coagule dans le dispositif. La quantité prélevée varie de 550 à 880 ml et dépend du poids et de la taille du donneur, de manière à correspondre à moins de 18 % de son volume sanguin. Pour les dons de plus de 550 ml, le donneur reçoit aussi un soluté, pour remplacer le volume prélevé et lui assurer un maximum de confort.

L'un des risques associés à ce type de prélèvement est l'erreur de branchement, c'est-à-dire l'inversion des poches contenant l'anticoagulant et le soluté. En plus des mesures de vérification déjà en place, Héma-Québec a implanté une action préventive visant à réduire considérablement le risque d'erreur de branchement de ces solutions. Des détrompeurs ont été spécialement conçus afin de faire ressortir les différences entre les deux solutions : le volume, la couleur et la forme de l'ouverture pour suspendre les poches. Ils ont été installés sur l'ensemble des machines de prélèvement de plasma destiné au fractionnement.



ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS PRINCIPALES

Plasma destiné au fractionnement

Collecte de plasma

Héma-Québec a accru son approvisionnement en plasma en recourant à une stratégie adaptée, misant principalement sur un réseau de centres dédiés au don de plasma. Opérant sous la bannière PLASMAVIE, ces centres fonctionnent entre 41 % et 78 % de leur capacité.

Le réseau des Centres des donneurs de sang GLOBULE est également mis à contribution. Pour le moment, un seul GLOBULE participe à la stratégie d'approvisionnement spécifique au plasma. L'objectif de 12 500 dons de plasma destiné au fractionnement a été atteint au Centre des donneurs de sang GLOBULE de Québec.

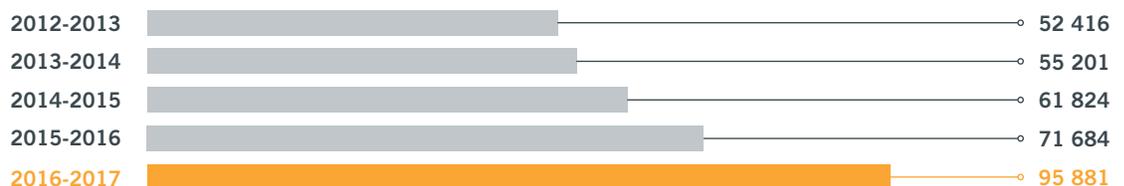
Il est possible de faire un don de plasma tous les six jours, donc jusqu'à 50 fois par année, comparativement au sang total pour lequel il faut attendre 56 jours. Héma-Québec travaille notamment à augmenter le nombre de dons par donneur au cours d'une année pour atteindre une moyenne de huit.

PRÉLÈVEMENTS DE PLASMA DESTINÉ AU FRACTIONNEMENT



QUANTITÉ DE PLASMA ENVOYÉ AU FRACTIONNEMENT

Litres



TAUX DE SUFFISANCE EN IMMUNOGLOBULINES*



*Basé sur la quantité de plasma envoyé au fractionnement par rapport aux distributions en immunoglobulines au cours de l'année.

DON DE PLASMA EN QUELQUES CHIFFRES



9 771

DONNEURS ONT FAIT

57 244

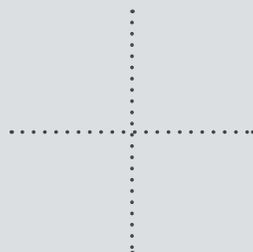
DONS



1 308

RENDEZ-VOUS
PAR SEMAINE

en moyenne



DONS PAR AN
EN MOYENNE

par donneur

28 %

des donneurs ont fait
8 DONS OU PLUS



Distribution de produits stables dans les centres hospitaliers

Héma-Québec a le mandat exclusif de distributeur de produits stables pour le Québec. Son rôle consiste à :

- négocier l'achat des produits les plus sécuritaires et efficaces aux meilleures conditions possible auprès de fournisseurs;
- gérer la réserve; et
- approvisionner les centres hospitaliers.

L'organisation distribue une cinquantaine de produits stables différents, dont quatre sont fabriqués à partir du plasma prélevé au Québec. Cette activité occupe une part importante du budget d'Héma-Québec, soit 67 % des dépenses totales.

IMMUNOGLOBULINES POLYVALENTES INTRAVEINEUSES (IGIV) ET SOUS-CUTANÉES (IGSC)

Les immunoglobulines sont les produits stables les plus recherchés. Elles sont utilisées, entre autres, pour les patients souffrant d'un déficit immunitaire ou de troubles neurologiques. Ce sont ces produits pour lesquels l'organisation vise à augmenter la suffisance. La progression de la demande est importante et représente près de 6,4 % en moyenne annuellement depuis 2012-2013.

Grammes



FACTEUR VIII RECOMBINANT

Le facteur VIII recombinant est le deuxième produit stable en importance en ce qui a trait à la distribution. Ce médicament est destiné aux patients hémophiles et sa distribution est en progression moyenne de 3,2 % depuis 2012-2013.

Unités internationales

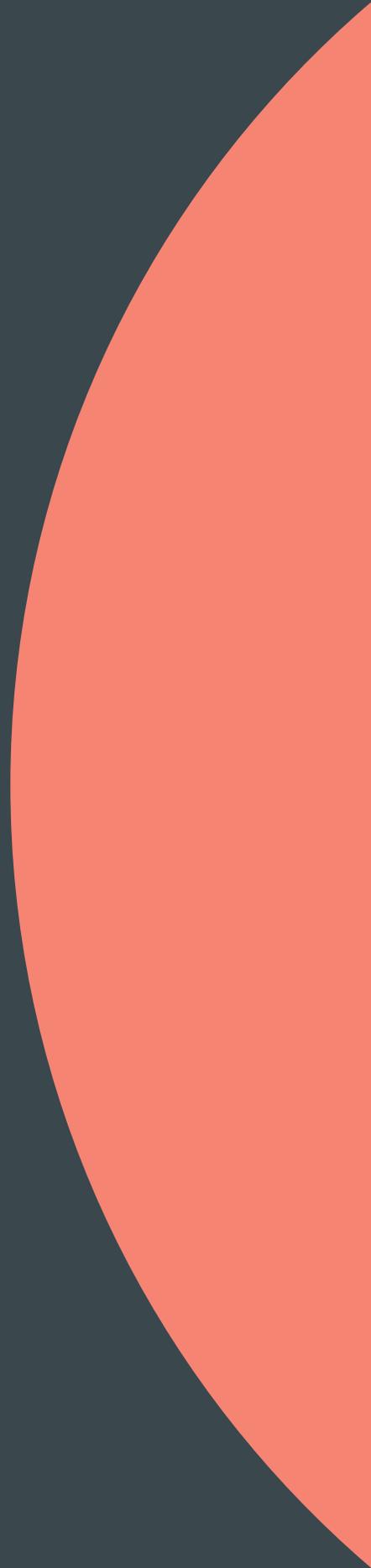


La petite Leksia
est guérie grâce aux
immunoglobulines.



RÉALISATIONS PAR
SECTEUR D'ACTIVITÉ

CELLULES SOUCHES



Sopheap, employée
d'Héma-Québec
et donneuse de
sang de cordon.



Unités de sang de
cordon distribuées
dans le monde
en 2016-2017

10

ENJEUX ET PRIORITÉS

Trouver un donneur non apparenté compatible pour un patient en attente d'une greffe de cellules souches est un défi.

Diversifier le registre québécois : un projet d'envergure avec les Premières Nations

Lorsqu'une greffe de cellules souches est nécessaire pour le traitement d'un patient, il faut que les caractéristiques des cellules greffées soient aussi proches que possible de celles du malade. Comme ces caractéristiques sont héréditaires, les membres de la famille proche sont plus susceptibles d'être compatibles (1 chance sur 4). Dans les autres cas, il faut chercher un donneur non apparenté compatible parmi les personnes inscrites dans les registres de donneurs de cellules souches à travers le monde.

Concrètement, ce sont les marqueurs HLA qui déterminent la compatibilité des cellules souches. Il s'agit d'un système particulier nécessitant des recherches très précises puisque plus de 15 000 marqueurs existent, et ce nombre augmente chaque année. Trouver un donneur compatible pour un patient en attente d'une greffe de cellules souches est ainsi un défi.

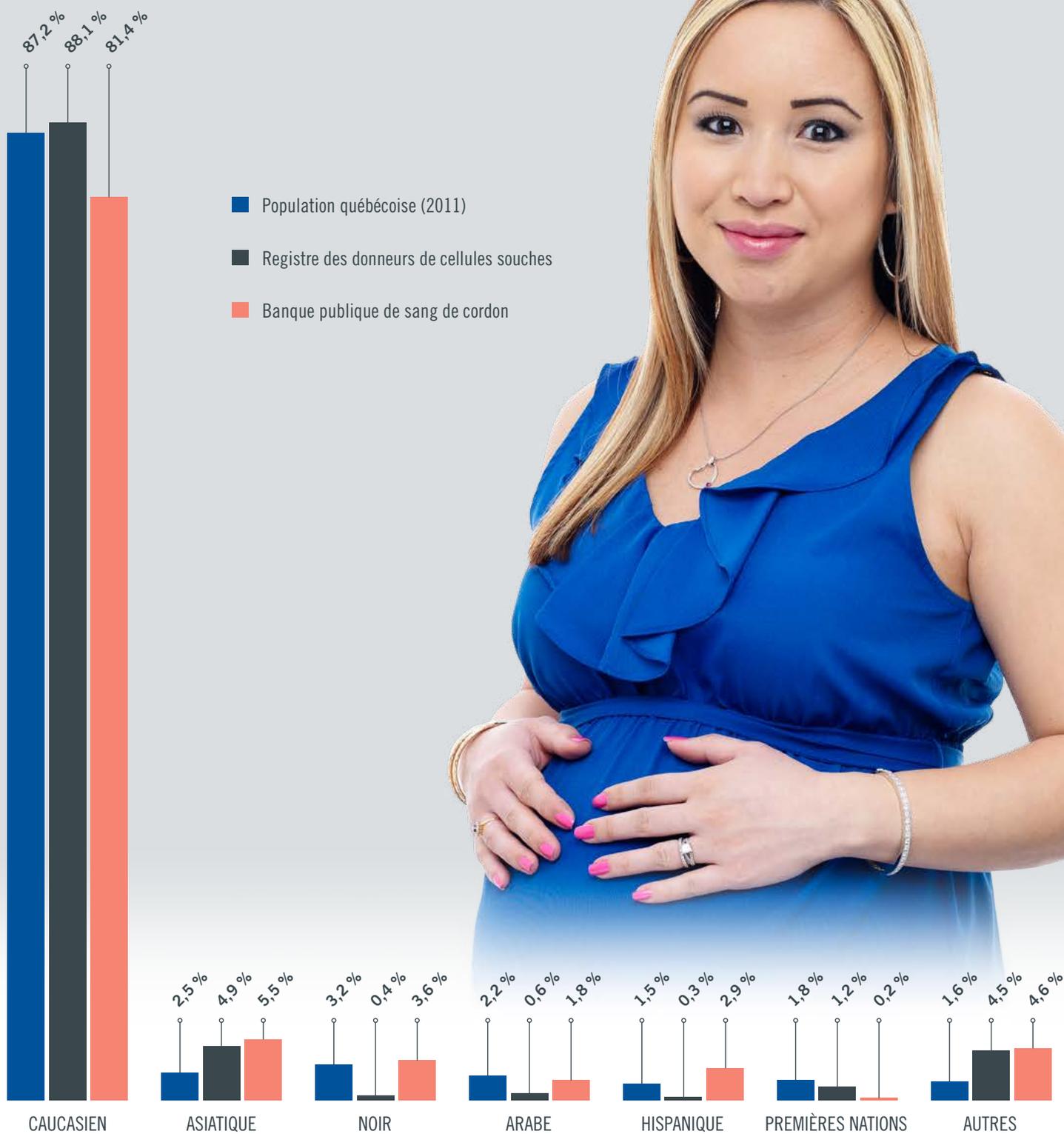
Le Registre des donneurs de cellules souches d'Héma-Québec est principalement composé de personnes d'origine caucasienne, tout comme les registres répertoriés à l'échelle internationale. La situation est similaire en ce qui a trait à la Banque publique de sang de cordon. Il s'agit là d'un enjeu important puisqu'un registre diversifié (représentant la composition de la population québécoise) répondrait mieux aux besoins potentiels.

Les Premières Nations sont très peu représentées dans les registres canadiens et absents des registres internationaux. Les quelques données existantes sur leur typage HLA rendent les recherches encore plus complexes, car il est difficile d'évaluer les différentes combinaisons compatibles. Un projet de recherche auprès des communautés autochtones a été amorcé afin de remédier à cette problématique. Les objectifs de ce projet, financé en partie par la Fondation Héma-Québec, sont multiples, notamment :

- évaluer la distribution du typage HLA dans les différentes communautés;
- démontrer les différences entre les communautés;
- vérifier si leur typage a des similitudes avec d'autres populations dans le monde;
- sensibiliser afin d'augmenter la participation des Premières Nations au Registre; et
- transmettre des outils aux communautés des Premières Nations afin qu'elle puisse contribuer au recrutement de leurs membres.

Au cours de l'année, Héma-Québec a signé des ententes avec les communautés de Wendake et Kahnawake afin de procéder à l'étude de leurs populations. Trois autres nations ciblées ont démontré de l'intérêt à participer au projet.

RÉPARTITION DES GROUPES BIOLOGIQUES HUMAINS DANS LA POPULATION, LE REGISTRE ET LA BANQUE PUBLIQUE DE SANG DE CORDON



GESTION DES RISQUES

La WMDA est une organisation incontournable dans le domaine des cellules souches.

En route vers l'obtention d'une nouvelle certification

Le Registre des donneurs de cellules souches et la Banque publique de sang de cordon d'Héma-Québec sont membres de la *World Marrow Donor Association* (WMDA – Association mondiale des donneurs de moelle osseuse), un réseau collaboratif œuvrant à travers le monde. La participation d'Héma-Québec à divers groupes de travail de la WMDA au fil des ans a contribué à faire connaître le registre du Québec sur la scène internationale.

La WMDA est une organisation incontournable dans le domaine des cellules souches. Elle certifie des registres de donneurs de cellules souches et banques de sang de cordon selon des critères élevés afin d'assurer une standardisation et de favoriser de meilleures pratiques.

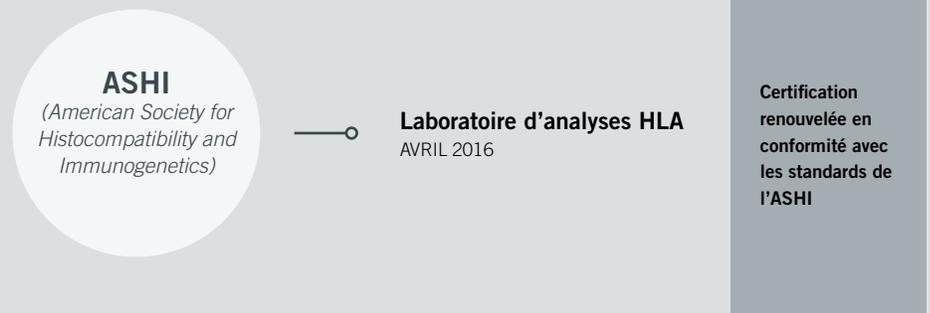
À l'automne 2016, le Registre des donneurs de cellules souches et la Banque publique de sang de cordon ont franchi de nouvelles étapes en prévision de l'obtention de la certification de la WMDA.

En devenant un membre qualifié, Héma-Québec se conforme ainsi à la grande majorité des exigences de la norme. Le processus complet en vue d'obtenir la certification est de deux ans.

EN ROUTE VERS L'OBTENTION DE LA CERTIFICATION WMDA



Inspections



ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS PRINCIPALES

Registre des donneurs de cellules souches



5 852
INSCRIPTIONS

TAUX DE RETOUR
DES TROUSSES
D'INSCRIPTION DE
58%

60 243
DONNEURS
INSCRITS

30
MILLIONS
DE DONNEURS
POTENTIELS
à l'échelle
mondiale

132
QUÉBÉCOIS
ONT REÇU UNE GREFFE
NON APPARENTÉE,
dont 22 provenaient
de sang de cordon

9
QUÉBÉCOIS ONT
DONNÉ DES CELLULES
SOUCHES
4 de ces dons étaient
destinés à des patients
québécois

DONNEURS QUÉBÉCOIS DE CELLULES SOUCHES



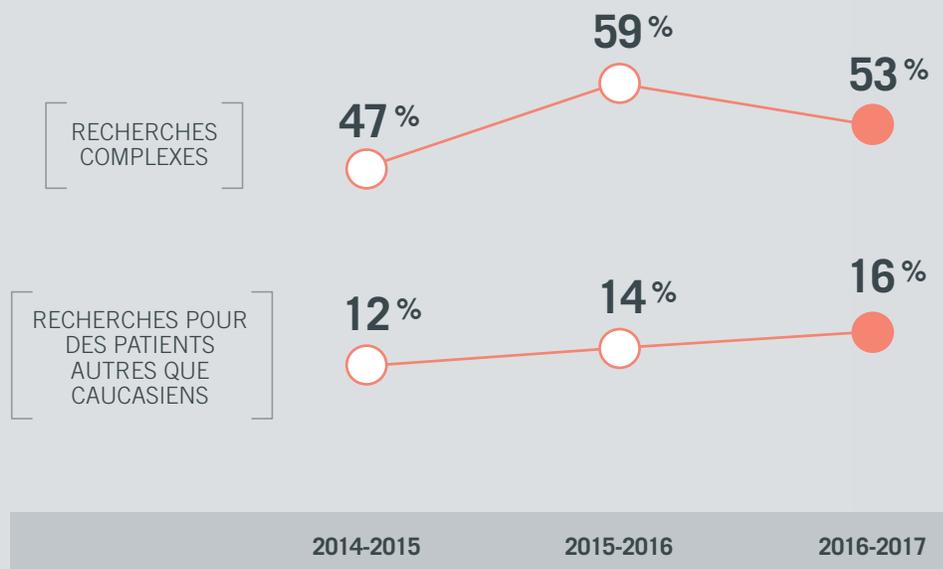
Le nombre de recherches de donneurs pour des patients autres que caucasiens augmentent d'année en année.

Les recherches de donneurs compatibles : le défi de la diversité

Le nombre de recherches de donneurs pour des patients autres que caucasiens augmente d'année en année, reflétant la diversité grandissante de la population québécoise. L'augmentation des recherches complexes démontre l'importance d'avoir un registre représentant une plus grande diversité.

Une recherche est considérée comme étant complexe lorsqu'il est impossible de trouver un donneur parfaitement compatible ou que seulement un donneur parfaitement compatible a été identifié.

AUGMENTATION DES RECHERCHES COMPLEXES ET DES RECHERCHES POUR DES PATIENTS AUTRES QUE CAUCASIENS



Service de coordination prégreffe

L'équipe du Registre a facilité l'importation et la distribution de 137 produits destinés aux patients du Québec au cours de l'année 2016-2017. Elle collabore également avec les équipes de greffe de six centres hospitaliers en facilitant la communication avec les registres internationaux.

COORDINATION PRÉGREFFE



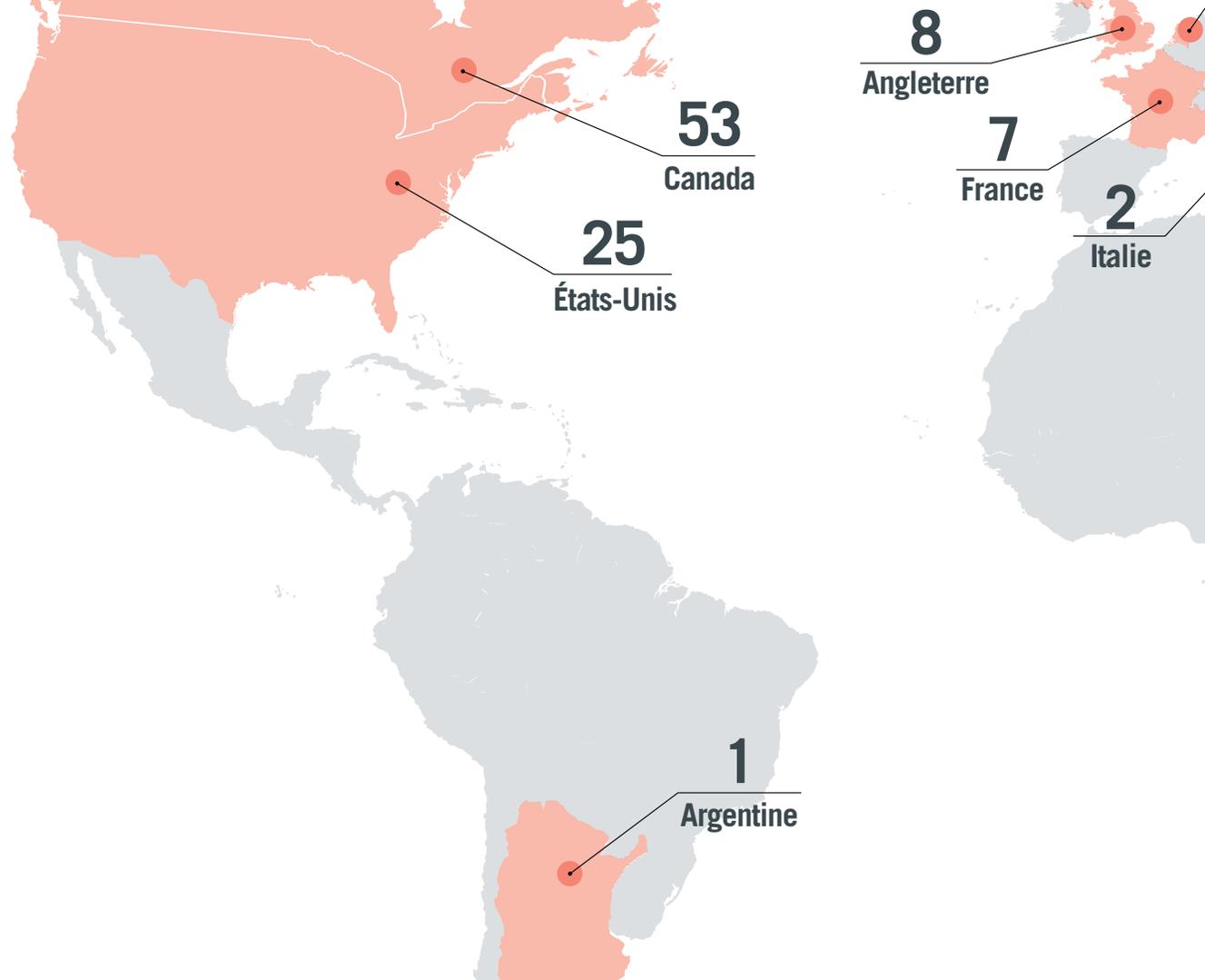


Andy,
donneur



Priscille,
receveuse

UNITÉS DE SANG DE CORDON DISTRIBUÉES DANS LE MONDE DEPUIS 2008



Banque publique de sang de cordon

La Banque publique de sang de cordon comptait au 31 mars 2017 un total de 10 594 unités. Au cours de l'année, 10 unités de sang de cordon ont été distribuées. La baisse des distributions enregistrée depuis 2013-2014 est un phénomène observé à l'échelle internationale et attribuable à l'arrivée de nouvelles thérapies, entre autres les greffes effectuées à partir de cellules souches adultes apparentées.



16

Pays-Bas

10

UNITÉS

DISTRIBUÉES DANS
LE MONDE
EN 2016-2017

2

Turquie

1

Israël

2

Australie

PREMIÈRE
ET PLUS
IMPORTANTE
BANQUE AU CANADA

PLUS DE
10 000
UNITÉS EN BANQUE

117 UNITÉS
DISTRIBUÉES DANS
LE MONDE
DEPUIS 2008

Répercussions importantes sur les activités de la Banque publique de sang de cordon d'Héma-Québec.

Zika : un impact direct sur la Banque publique de sang de cordon

Les mesures de mitigation implantées en raison des risques associés au virus Zika pour les dons de sang de cordon ont des répercussions importantes sur les activités de la Banque publique de sang de cordon d'Héma-Québec.

Plus précisément, ne peuvent donner leur sang de cordon les mères :

- ayant reçu un diagnostic d'infection au virus Zika pendant leur grossesse;
- ayant voyagé dans les régions endémiques; ou
- ayant eu des relations sexuelles avec un homme qui a reçu un diagnostic d'infection au virus Zika dans les six mois ayant précédé la relation sexuelle ou qui a résidé ou voyagé dans un pays endémique dans les six mois ayant précédé la relation sexuelle.

L'impact a été direct sur le recrutement, puisque 16 % des inscriptions ont été refusées en raison de ce critère. En 2016-2017, 659 unités ont été mises en banque, comparativement à 950 pour l'année précédente, une diminution de 30 %.

Une nouvelle étape franchie dans le projet visant à trouver une solution thérapeutique pour la maladie du greffon contre l'hôte

La maladie du greffon contre l'hôte (GvHD : *Graft versus Host Disease*) survient lorsque les cellules immunitaires présentes dans le greffon réagissent contre les tissus et organes du receveur (hôte). Les cellules souches mésenchymateuses (MSC) extraites des cordons ombilicaux possèdent des propriétés immunosuppressives qui les rendent attrayantes pour le traitement de désordres du système immunitaire contre la GvHD.

En collaboration avec le CHU Sainte-Justine, un projet de recherche vise à produire des doses thérapeutiques de MSC extraites de cordons ombilicaux selon les bonnes pratiques de fabrication, et ce, dans le cadre d'une étude clinique.

Les procédures de fabrication des doses thérapeutiques ont été finalisées, permettant aux cliniciens du CHU Sainte-Justine et leurs collaborateurs de soumettre une demande d'autorisation auprès de Santé Canada pour procéder à l'essai clinique.

Considérant la fin des activités de production cellulaire en date du 20 mars 2017, une transition sera effectuée avec l'équipe de recherche pour la suite de l'étude clinique. Pour en savoir plus sur l'arrêt des activités de production cellulaire, voir à la page 76.



Charles, greffé de cellules souches, en compagnie des employés de la Banque publique de sang de cordon.

RÉALISATIONS PAR
SECTEUR D'ACTIVITÉ

TISSUS HUMAINS



Tissus humains
livrés aux centres
hospitaliers

4 782

Martin, technicien
aux tissus humains.



ENJEUX ET PRIORITÉS

Recommandations de donneurs de tissus humains dans les centres hospitaliers

En tant que fournisseur de tissus humains, Héma-Québec a notamment pour rôle de sensibiliser les intervenants dans les centres hospitaliers à l'importance de recommander les donneurs potentiels.

Les recommandations de donneurs potentiels faites par les professionnels du réseau de la santé sont primordiales afin d'assurer une plus grande suffisance. Sans quoi, Héma-Québec doit se procurer les tissus auprès d'autres fournisseurs. En septembre 2016, une baisse des recommandations de donneurs de tissus humains a été observée et a touché plus particulièrement l'approvisionnement en cornées locales.

L'organisation a intensifié ses activités de sensibilisation auprès de ses partenaires du réseau de la santé afin de rappeler l'importance de recommander des donneurs pour la réserve de tissus humains du Québec.

Les résultats de cette opération ont entraîné une hausse des recommandations de 64 % entre les mois de septembre 2016 et de mars 2017. L'organisation a enregistré un nombre record de recommandations pour l'année 2016-2017.

RECOMMANDATIONS DE DONNEURS

2 666
2015-2016

3 779
2016-2017

HAUSSE DE
42%

GESTION DES RISQUES

Inspections

AATB

(American Association
of Tissue Banks)

Banque de tissus humains
(excluant les tissus oculaires)
NOVEMBRE 2016

Certification
renouvelée en
conformité avec
les standards de
l'AATB

Intertek

(organisme mandaté
par Santé Canada pour
la certification
ISO 13485)

Système qualité des tissus humains relié à la production de valves cardiaques
(instruments médicaux)
FÉVRIER 2017

Certification
ISO 13485
renouvelée pour
les instruments
médicaux

ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS PRINCIPALES

880
DONNEURS
PRÉLEVÉS

93 %
DES TISSUS DISTRIBUÉS
on été prélevés
et préparés par
Héma-Québec

4 782
TISSUS
DISTRIBUÉS

NOUVEAUTÉ
HÉMA-QUÉBEC A
COMMENCÉ LA DISTRIBUTION
DES TISSUS ARTÉRIELS
qu'elle prélève
et transforme

Béatrice, technologue
aux tissus humains,
prépare des tissus
vasculaires.

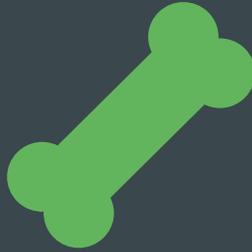
Distribution
de tissus humains
en 2016-2017

DIMINUTION DE

56%

DES TISSUS IMPORTÉS

(autres qu'oculaires) grâce
à l'amélioration de l'autosuffisance

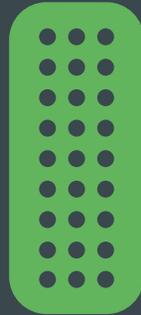


46%
**DES DISTRIBUTIONS
TOTALES**

sont des produits
musculosquelettiques

**HAUSSE DE LA
DISTRIBUTION DE
25%**

pour les produits
musculosquelettiques



22%
**DES PRODUITS
DISTRIBUÉS**

sont des tissus
cutanés destinés
aux grands brûlés

100%

DES DEMANDES COMBLÉES
malgré la baisse de la distribution

AUGMENTATION DE



51%

de la distribution de produits
valvulaires et vasculaires



SUFFISANCE EN CORNÉES

atteinte au 31 mars 2017

Croissance des
distributions
de cornées locales :

▲ 14%

Diminution des
distributions de
cornées importées :

▼ 14%

DISTRIBUTION DE TISSUS HUMAINS

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Produits valvulaires et vasculaires	47	40	61	39	59 ¹
Produits cutanés	1 231	1 340	1 090	1 489	1 036
Produits musculosquelettiques (tendons, os morcelés, têtes fémorales)	1 281	1 292	1 371	1 768	2 214
Cornées	429	561	448	606	689
Sclères	381	445	416	460	468
IMPORTATIONS					
Tissus humains importés	96	85	28	73	32
Cornées importées	306	249	337	205	176
Membranes amniotiques importées	–	–	92 ²	94	108
Total global	3 771	4 012	4 080	4 734	4 782

¹ La distribution de tissus artériels prélevés et fabriqués par Héma-Québec a commencé en 2016-2017.

² Correspond à l'exercice au cours duquel la distribution a débuté.

Attente pour les greffes de cornées

Depuis janvier 2009, Héma-Québec est responsable de la qualification des donneurs, du prélèvement, de l'encadrement réglementaire et de l'approvisionnement en cornées auprès des chirurgiens du Québec.

Le nombre de patients en attente d'une greffe de cornées est passé de 704 en février 2011 à 218 en mars 2017, ce qui représente une diminution de 69 %. Quant au délai moyen d'attente, il est maintenant de moins de trois mois, alors qu'il était de cinq ans en 2011.

Ce revirement a été rendu possible grâce à la dynamique d'approvisionnement déployée et aux efforts soutenus de l'ensemble des partenaires du système de santé québécois.

NOMBRE DE PATIENTS EN ATTENTE D'UNE GREFFE DE CORNÉES



Entente avec SigmaSanté pour l'approvisionnement en tissus humains pour les centres hospitaliers du Québec

Quarante-neuf centres hospitaliers ont adhéré à une entente intervenue entre Héma-Québec et SigmaSanté, un organisme de gestion de l'approvisionnement en commun d'établissements de santé et des services sociaux, leur permettant de s'approvisionner auprès d'Héma-Québec en greffons de qualité à des tarifs compétitifs.

La nouvelle entente favorisera l'achat de tissus humains locaux, en plus de simplifier les modalités administratives et contractuelles liées à l'approvisionnement en greffons de qualité.

Production de peau bilamélaire : étude de faisabilité terminée

Héma-Québec a poursuivi sa collaboration avec le Laboratoire d'Organogénèse Expérimentale (LOEX) en vue de la production de greffon de peau bilamellaire reconstruite autologue. Peu de traitements sont actuellement offerts pour les grands brûlés et ceux disponibles sont associés à un risque de réaction important. Étant produite à partir de cellules issues de la peau du patient à traiter, cette peau reconstruite réduirait considérablement le risque de rejet suivant la greffe des grands brûlés.

L'étude de faisabilité est terminée et a permis :

- d'évaluer la technologie de LOEX et d'en optimiser le processus de fabrication; et
- d'évaluer la capacité d'Héma-Québec de produire la peau bilamellaire reconstruite en salles blanches.

Le mandat étant effectué et considérant l'arrêt des activités de production cellulaire, le transfert de la technologie vers Héma-Québec ne sera pas réalisé. Pour en savoir plus sur l'arrêt des activités de production cellulaire, voir à la page 76.

Héma-Québec prélève les tissus humains suivants :



Cornées



Valves cardiaques



Tissus cutanés (peau)



Tissus artériels (aortes abdominales, artères)



Tissus musculosquelettiques (ligaments, tendons, os morcelés, têtes fémorales)

RÉALISATIONS PAR
SECTEUR D'ACTIVITÉ

LAIT MATERNEL



Bouteilles de lait
maternel livrées aux
centres hospitaliers

9 865

Kathleen
et sa fille Justine,
receveuse de
lait maternel.



ENJEUX ET PRIORITÉS

Assurer un approvisionnement suffisant

La Banque publique de lait maternel a pour mandat de fournir du lait humain pasteurisé aux prématurés de 32 semaines et moins dont la mère n'est pas en mesure d'allaiter. L'offre actuelle ne permet toutefois pas de combler l'ensemble des besoins.

Un plan d'action a été déployé afin d'augmenter la quantité de lait qualifié disponible afin de répondre aux besoins.

Révision des critères de recrutement

Depuis juillet 2016, toute mère qui allaite son enfant de moins de 12 mois et qui souhaite faire don de son surplus de lait peut s'inscrire en fonction de son lieu de résidence (régions de Montréal ou de Québec) plutôt qu'en fonction du centre hospitalier où elle a accouché. Auparavant, seules les femmes qui avaient donné naissance dans certains hôpitaux étaient admissibles pour donner leur lait. Les activités de recrutement ont également été intensifiées.

Des activités de sensibilisation auprès des donneuses ont été effectuées de manière à minimiser la possibilité de contamination bactérienne du lait.

Début d'un partenariat pour optimiser les opérations

Un processus d'optimisation des opérations visant notamment à augmenter la capacité de production de la banque de lait a également été amorcé en fin d'année avec l'équipe d'amélioration continue de Toyota (*Toyota Production System Support Center*), qui mettra son expertise à profit, en vertu d'une entente de partenariat intervenue par l'intermédiaire de la Fondation Héma-Québec.

Analyses microbiologiques du lait maternel

Depuis le printemps 2016, l'équipe du laboratoire des analyses réglementaires travaille à mettre sur pied un laboratoire de microbiologie dans lequel se feront les analyses bactériennes. Les analyses pour qualifier le lait de la Banque publique de lait maternel d'Héma-Québec étaient préalablement imparties au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ).

Le réaménagement du laboratoire et la validation de l'équipement nécessaire aux analyses ont été achevés en cours d'année. Les techniciens qui y travailleront ont également été formés. Au 31 mars, il ne restait qu'à terminer les essais.

La collaboration avec le LSPQ se poursuit néanmoins, permettant à Héma-Québec de bénéficier de l'expertise de pointe de ce laboratoire spécialisé.

GESTION DES RISQUES



France, donneuse
de lait maternel



Bouteilles de lait maternel
congelées prêtes à être livrées.

ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS PRINCIPALES

Au cours de la dernière année, la Banque publique de lait maternel a franchi un jalon important en distribuant une 10 000^e bouteille de lait. La distribution totale depuis le début des activités s'élevait à 13 721 à la fin de l'exercice alors que 9 865 bouteilles ont été distribuées en 2016-2017.

Les estimations actuelles prévoient que 260 donneuses doivent être actives en tout temps pour être en mesure de répondre adéquatement à la demande. Comme une mère participant à la Banque publique de lait maternel fournit du lait en moyenne pendant 6 mois, Héma-Québec estime donc devoir compter sur environ 500 donneuses actives par année. Au cours de l'année 2016-2017, 377 mères ont envoyé du lait à Héma-Québec, sur un bassin de 695 mères inscrites. Au 31 mars, 180 mères y contribuaient.

BANQUE PUBLIQUE DE LAIT MATERNEL EN QUELQUES CHIFFRES



9 865

BOUTEILLES DISTRIBUÉES

695

DONNEUSES
INSCRITES

377

DONNEUSES
ACTIVES



RÉALISATIONS PAR
SECTEUR D'ACTIVITÉ

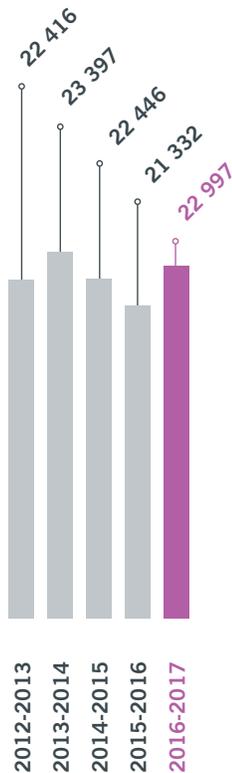
SERVICES SPÉCIALISÉS



Analyses faites pour
les hôpitaux par les
laboratoires de référence

4 130

CULOTS PHÉNOTYPÉS LIVRÉS AUX HÔPITAUX DU QUÉBEC



Laboratoires de référence et de cellules souches

Les laboratoires de référence et de cellules souches répondent à de nombreuses demandes d'analyses spécialisées. Ces dernières incluent des demandes de centres hospitaliers pour des culots phénotypés, des études de cas en immunologie érythrocytaire et leucoplaquettaire et du génotypage érythrocytaire et plaquettaire.

Le laboratoire HLA effectue les typages HLA des unités de sang de cordon et des donneurs adultes inscrits au Registre des donneurs de cellules souches.

Depuis juillet 2016, Héma-Québec effectue également le génotypage de donneurs de sang, permettant une meilleure compatibilité pour des patients ayant des besoins particuliers en médecine transfusionnelle.

Nouvelle analyse spécialisée au service des Québécois

À la demande du Comité consultatif national de médecine transfusionnelle (CCNMT) suivant les recommandations de la Direction de la biovigilance et de la biologie médicale du Québec, Héma-Québec offre un nouveau service d'analyse à tous les centres hospitaliers du Québec depuis juin 2016. Celui-ci uniformise les analyses génétiques visant à identifier correctement le groupe sanguin RhD chez les femmes âgées de 45 ans et moins, lorsque le résultat est indéterminé à la suite des tests effectués dans les hôpitaux. Ces analyses permettent de prendre une décision éclairée sur le traitement à prodiguer pour la prévention d'une maladie du nouveau-né occasionnée lorsque le groupe sanguin RhD de la mère et du fœtus n'est pas le même.

Ainsi, de juin 2016 au 31 mars 2017, le tiers des 315 analyses effectuées ont confirmé qu'aucun traitement supplémentaire n'était nécessaire.

ANALYSES SPÉCIALISÉES EFFECTUÉES

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Immunologie érythrocytaire (cas patients)	1 342	1 430	1 550	1 591	1 558
Immunologie plaquettaire (cas patients)	383	483	461	476	472
Génotypage érythrocytaire (cas patients)	4 721 (550) ¹	2 832 (588) ¹	548 ¹	575	862 ²
Génotypage érythrocytaire (donneurs)	–	–	–	–	1 128 ³
Typage HLA A, B, C, DR, DQ	7 292	7 700	14 804 ⁴	11 176 ⁴	5 333

¹ Le nombre de génotypages érythrocytaires représente les génotypes testés pour les cas patients. Plusieurs génotypes peuvent être testés pour un même patient et jusqu'à présent, les génotypes réalisés varient selon la requête. Depuis 2015, les cas patients sont testés sur une nouvelle plateforme de génotypage avec un génotypage complet systématique. Pour mieux refléter les prévisions, le génotypage érythrocytaire est maintenant exprimé en nombre de cas patients.

² Hausse expliquée principalement par l'ajout d'une nouvelle analyse afin de confirmer les résultats des RhD faibles.

³ Année pendant laquelle le génotypage de donneurs a débuté.

⁴ Hausse occasionnée par l'augmentation record des inscriptions au Registre des donneurs de cellules souches en 2014-2015.

Service d'analyses pour Transplant Québec

Héma-Québec prodigue depuis juin 2015 un service d'analyses à Transplant Québec pour des tests de qualification qui ne sont pas effectués dans les hôpitaux.

Avant que les organes d'un donneur soient prélevés en vue d'une greffe, une série d'analyses déterminent si le donneur est porteur de virus ou d'infections transmissibles par le sang. Ces tests doivent être obtenus rapidement et réalisés en utilisant des équipements approuvés par Santé Canada. Certains se trouvent dans les centres hospitaliers, mais pas ceux utilisés pour les tests d'acides nucléiques (TAN). Ces équipements étant présents au Laboratoire des analyses réglementaires d'Héma-Québec, une entente de partenariat a ainsi été signée avec Transplant Québec afin d'assurer ce service tous les jours 24 heures sur 24.

L'ajout d'un service de garde pour traiter les demandes reçues en dehors des heures régulières de travail a été implanté avec succès, grâce à la collaboration des employés, ainsi que celle du Syndicat des techniciens de laboratoire. Le laboratoire des analyses réglementaires s'engage ainsi à fournir les résultats dans les huit heures suivant la réception. Cet objectif est atteint dans presque tous les cas.

125

ÉCHANTILLONS
traités en 2016-2017

98 %

DES RÉSULTATS
TRANSMIS DANS
UN DÉLAI DE

83 %

DES ANALYSES
EFFECTUÉES
en dehors des heures
régulières de travail

8
heures



RÉSULTATS RELATIFS

AUX OBJECTIFS ORGANISATIONNELS

OBJECTIF

1

Accélérer le virage
qualité déjà amorcé

OBJECTIF

2

Poursuivre les efforts
d'efficience

OBJECTIF

3

Poursuivre la transformation
vers une culture d'excellence

OBJECTIF

4

Développer un nouveau
cadre de gestion du
risque intégré

OBJECTIF

5

Concevoir le nouveau
plan stratégique



Marie-Pier, assistante
technologue aux tissus
humains.

OBJECTIF

1

Assurer une sécurité accrue en gérant plus rapidement les problématiques soulevées par les plaintes.

Accélérer le virage qualité déjà amorcé

Nouveau système de gestion des plaintes implanté

Une refonte du système de gestion des plaintes, déployé en octobre 2016, simplifie et unifie la collecte et la gestion des plaintes. Les objectifs sont multiples :

- assurer une sécurité accrue en gérant plus rapidement les problématiques soulevées par les plaintes;
- offrir un meilleur service à la clientèle;
- mieux répondre aux exigences réglementaires; et
- avoir une vue d'ensemble des tendances.

Les différentes bases de données en matière de gestion des plaintes sont maintenant réunies en une seule application informatique, développée par Héma-Québec.

Cartographie des processus opérationnels achevée

Dans le cadre de la refonte du système qualité, Héma-Québec a achevé la cartographie des processus opérationnels dans l'ensemble des secteurs d'activité. L'exercice a permis de créer une représentation visuelle (schémas) qui représente la séquence des activités des processus de production et de services d'Héma-Québec.

Cette vue d'ensemble des processus opérationnels de l'organisation contribue à mieux saisir les interrelations entre les différents secteurs de l'organisation. Chaque processus sera par la suite analysé et révisé en fonction de son niveau de risque, afin de valider les points de contrôle en place.

Refonte du processus de gestion des non-conformités

La gestion des non-conformités permet de prendre connaissance des déviations dans la façon de réaliser une tâche dans la production d'un produit biologique d'origine humaine, de détecter, évaluer et documenter les risques et de faire les correctifs nécessaires.

Le processus de gestion des non-conformités a fait l'objet d'une importante refonte, afin d'uniformiser et d'optimiser le système en place. Le traitement des non-conformités sera fait selon des méthodes et des critères prédéterminés, assurant ainsi un meilleur suivi et aperçu des tendances, ainsi qu'une gestion des risques accrue.

OBJECTIF

2

Le recrutement de donneurs représente un élément névralgique de la stratégie d'autosuffisance en plasma.

Poursuivre les efforts d'efficacité

Atteindre les cibles de la stratégie d'autosuffisance en plasma

Les Salons des donneurs de plasma PLASMAVIE ainsi que le Centre des donneurs de sang GLOBULE de Québec ont atteint à 90 % les cibles de prélèvement de plasma destiné au fractionnement pour l'exercice 2016-2017.

Le recrutement de donneurs représente un élément névralgique de la stratégie d'autosuffisance en plasma. La Fondation Héma-Québec a offert un soutien financier accru à l'Association des bénévoles du don de sang (ABDS) afin de bonifier les efforts de ce partenaire dans le recrutement des donneurs de plasma. L'ABDS a grandement contribué au recrutement de donneurs de plasma au cours de la dernière année, notamment en déployant des équipes de bénévoles dans toutes les régions où un Salon PLASMAVIE est en activité.

Les employés en relation avec les donneurs ont également été mis à contribution pour recruter, fidéliser et convertir les donneurs de sang en donneurs de plasma. À ce titre, 80,7 % des nouveaux donneurs de plasma qui ont donné dans un centre des donneurs au cours de l'année avaient auparavant déjà fait un don de sang.

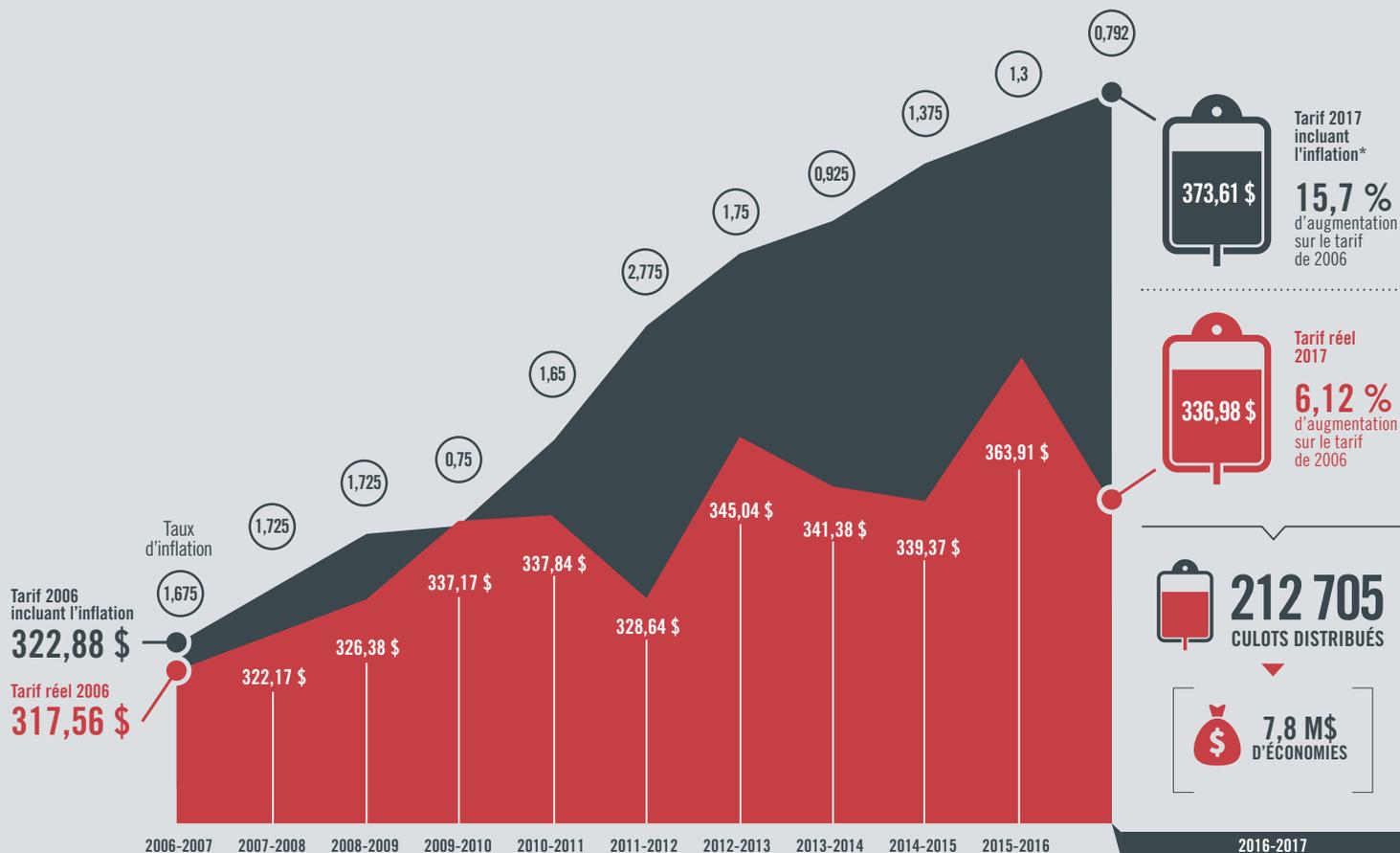
Maintenir les hausses tarifaires sous l'indice des prix à la consommation pour les produits sanguins

Les gains d'efficacité enregistrés depuis 2009 permettent à nouveau de contenir l'augmentation des tarifs sous l'inflation. En 2016-2017, le tarif du culot globulaire (globules rouges), principal produit labile distribué par Héma-Québec, est de 336,98 \$, comparativement à 363,91 \$ l'année précédente.

Rappelons que le tarif de 2015-2016 avait été grandement affecté par l'impact de l'entrée en vigueur de la *Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées* concernant les régimes de retraite ainsi que des éléments non récurrents. Aussi, un tarif comparatif redressé de 339,15 \$ avait été présenté. Cette année, le tarif réel du culot a diminué de 2,17 \$ (0,6 %) comparativement à ce tarif redressé.

De plus, le tarif indexé à l'inflation depuis 2006 serait aujourd'hui de 373,61 \$. En tenant compte de l'inflation, il en coûte aujourd'hui 15,7 % moins cher au réseau de la santé pour se procurer un culot globulaire qu'il en coûtait en 2006-2007, et ce, malgré l'introduction de plusieurs mesures pour assurer la sécurité des produits.

ÉVOLUTION DU TARIF DES CULOTS GLOBULAIRES



33,9 M\$
D'ÉCONOMIES

sur 10 exercices financiers par rapport à la hausse
liée à l'indice des prix à la consommation (IPC)

*Le tarif incluant l'inflation représente ce que le tarif aurait été s'il avait connu la même croissance que le taux d'inflation.

La procédure d'appel d'offres permet de préserver l'accessibilité aux produits, tout en permettant au système de santé québécois de les obtenir au meilleur prix possible.

Appel d'offres des produits stables : des économies de 200 millions de dollars sur cinq ans

Un appel d'offres public auprès des fournisseurs a été réalisé en cours d'année pour 11 différents produits d'origine plasmatique et recombinante, dont plusieurs étaient dans la famille des immunoglobulines. Ces derniers représentent le deux tiers de la valeur de l'ensemble des produits stables distribués par Héma-Québec. Ce processus permet de préserver l'accessibilité aux produits, tout en permettant au système de santé québécois de les obtenir au meilleur prix possible. Pour pouvoir participer à l'appel d'offres, un fournisseur doit offrir un produit à la fois aussi sécuritaire et efficace que ceux actuellement distribués.

Les résultats de l'appel d'offres modifieront non seulement l'offre de produits, mais permettront de réaliser des économies estimées à 200 millions de dollars sur une période de cinq ans par rapport aux ententes contractuelles précédentes.

Plusieurs parties prenantes ont été consultées tout au long du processus. Divers comités de sélection ont également été formés, sollicitant la participation de multiples intervenants :

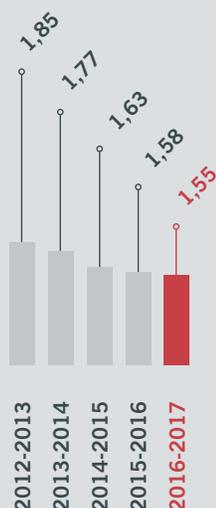
- médecins spécialistes provenant de domaines variés (neurologie, immunologie, allergologie, anesthésiologie, hématologie, infectiologie, microbiologie);
- représentants des receveurs issus des principaux organismes et associations représentant les groupes de receveurs concernés (Société canadienne d'hémophilie, Association des patients immunodéficients du Québec).

Le conseil d'administration d'Héma-Québec et le Comité consultatif des représentants des receveurs ont veillé à ce que le processus réponde aux attentes des receveurs.

Le plan de transition entre les anciens et les nouveaux produits a été amorcé. Héma-Québec a d'ailleurs travaillé en collaboration étroite avec des groupes de receveurs afin de préparer la transition et les communications aux patients. Finalement, la participation d'un grand nombre de parties prenantes a favorisé une meilleure adhésion au changement.

OBJECTIF

2

NOMBRE D'HEURES
TRAVAILLÉES PAR
PRODUIT PRÉLEVÉ

Le graphique ci-dessus illustre le nombre d'heures travaillées par produit prélevé en collectes mobiles et dans les Centres des donneurs de sang GLOBULE, et ce, pour les cinq types d'emploi suivants : infirmière, agent de collecte de don de sang, assistant technique de collectes, préposé à l'inscription et chauffeur.

Plus le plasma est congelé rapidement, plus il est possible d'en extraire des protéines.

Flexibilité de la main-d'œuvre

Les dernières ententes intervenues avec les syndicats en matière de flexibilité de la main-d'œuvre se sont traduites par une diversification des tâches des préposés à l'inscription, des assistants techniques de collectes et des chauffeurs. Au cours de l'année, Héma-Québec a poursuivi l'optimisation de ces changements.

Dans ce contexte, une entente a été signée avec le groupe des chauffeurs de Montréal, conduisant à une révision des critères d'embauche pour ce titre d'emploi afin de faciliter l'acquisition de nouveaux talents répondant aux besoins spécifiques de l'organisation. Héma-Québec est fière d'offrir des occasions de développement à ses nouveaux employés qui combinent ainsi les responsabilités de la conduite d'un véhicule ainsi que celle du service à la clientèle.

Cette nouvelle approche s'avère particulièrement intéressante, dans la mesure où elle apporte une plus grande agilité à l'organisation et permet une amélioration du taux d'utilisation du personnel. Cette stratégie permet d'instaurer une gestion dynamique des ressources humaines en misant sur les compétences et la mobilisation des employés.

Le nombre d'heures travaillées par produit prélevé a par ailleurs diminué : un produit prélevé a nécessité 1,55 heure de travail en 2016-2017. Rappelons qu'à terme, l'objectif est d'atteindre un indice de 1,25 heure par produit prélevé.

Congélation du plasma de fractionnement dans les centres de donneurs

La congélation du plasma destiné à la fabrication de médicaments est un enjeu important, car plus le plasma est congelé rapidement, plus il est possible d'en extraire des protéines. Le processus de congélation du plasma a donc été revu (particulièrement pour le Facteur VIII) afin de pouvoir préserver plus de protéines et de mieux répondre aux normes internationales.

Par le passé, les unités de plasma étaient congelées dans les laboratoires des établissements d'Héma-Québec. Les Salons des donneurs de plasma PLASMAVIE de Sherbrooke et de Gatineau congèlent maintenant sur place les unités de plasma qu'ils prélèvent, et ce, dans les 24 heures suivant le prélèvement. Une fois le processus de congélation entamé, le plasma doit alors être complètement congelé à l'intérieur d'un délai de 12 heures, avant d'être expédié au fractionnement. Le Facteur VIII étant ainsi mieux préservé, cela permettra de fabriquer un produit additionnel avec le plasma québécois et même d'atteindre l'autosuffisance pour ce produit. Les Salons PLASMAVIE de Saguenay et de Trois-Rivières emboîteront le pas au cours de la prochaine année.

Le dispositif T4 contribue à la collecte de plasma additionnel.

Un nouveau dispositif de prélèvement contribuant à la collecte de plasma

Le dispositif de prélèvement de type T4 a été introduit en collecte en juillet 2016. L'un de ses avantages est de prélever une quantité supplémentaire de sang lors d'un don, contribuant ainsi à la collecte de plasma additionnel. Au cours de l'année 2016-2017, environ la moitié des dispositifs de prélèvement en collecte ont été remplacés par le T4. Cette mesure a permis de récupérer près de 2 000 litres de plasma supplémentaire. Cette quantité augmentera lorsque la totalité des dispositifs de prélèvement seront remplacés.

Arrêt des activités de production cellulaire

En septembre 2015, Héma-Québec avait annoncé l'abandon de la construction du complexe C-LAVIE et réorienté ses activités de production cellulaire afin de les concentrer sur les produits pour lesquels l'organisation exerce déjà des activités (produits sanguins, tissus humains, cellules souches). Un exercice de balisage international en matière de thérapie cellulaire et d'évaluation des capacités et des compétences en place avait également été annoncé.

Au cours de la dernière année, cet exercice de balisage a été réalisé et les résultats ont incité l'organisation à annoncer l'arrêt des activités de production cellulaire en date du 20 mars 2017. Conséquemment, la vice-présidence à la recherche et au développement a réorganisé sa structure. Son mandat se poursuit afin d'accompagner Héma-Québec dans la réalisation de sa mission par son expertise scientifique.

Finalement, des mesures de transitions ont été prévues avec les équipes du CHU Sainte-Justine et du LOEX avec lesquelles Héma-Québec avait des projets de production cellulaire en cours. Voir les textes aux pages 50 et 57 pour plus de détails sur les projets.

OBJECTIF

3

Poursuivre la transformation vers une culture d'excellence

Favoriser les initiatives d'amélioration continue et d'innovation

Une plateforme interactive, accessible sur le portail intranet de l'organisation, met à profit le potentiel créatif et novateur de tous les employés. Connue sous la désignation *Boîte à idées*, elle contribue à l'objectif que s'était fixé l'organisation de favoriser les initiatives d'amélioration continue et d'innovation. Au total, 469 idées ont été soumises. De ce nombre, 164 ont été implantées en cours d'année.

Les employés peuvent y proposer des idées d'amélioration ou demander une résolution de problème et suivre leur cheminement jusqu'à l'implantation. La gestion de l'attente pour l'inscription et l'optimisation de la gestion des priorités sur l'aire de prélèvement dans les centres de donneurs de sang, le réaménagement d'espaces de travail et la coordination des modifications de rendez-vous en collecte font partie des idées proposées qui ont été concrétisées. Des mesures d'amélioration ont également été apportées à l'outil en cours d'année pour faciliter la recherche et le suivi des idées.

469

IDÉES PROPOSÉES
SUR UN OBJECTIF DE
500

164

IDÉES IMPLANTÉES*
SUR UN OBJECTIF DE
125

171

IDÉES EN COURS
D'IMPLANTATION*

55

IDÉES EN
ÉVALUATION

29

DIRECTIONS
CONCERNÉES,
PRINCIPALEMENT :

- > collectes mobiles
- > Centres GLOBULE
- > planification, recrutement des donneurs et marketing
- > Salons PLASMAVIE

*Certaines de ces idées ont pu être soumises durant l'année 2015-2016 aussi.

Une nouvelle version du processus de gestion de la performance favorisera l'orientation des efforts de chacun.

Optimisation du développement organisationnel

Les valeurs organisationnelles sont des points de repère essentiels au savoir-être de tous les employés. Rappelons que les valeurs identifiées pour appuyer tant les actions, les décisions que les comportements prônés à Héma-Québec sont les suivantes : intégrité/honnêteté, respect, engagement et responsabilisation. Ces valeurs communes et partagées par l'ensemble des employés rejoignent les aspirations et l'engagement de la grande équipe d'Héma-Québec et sont les piliers de la culture organisationnelle.

Processus de gestion de la performance

Cette année, une nouvelle version du processus de gestion de la performance pour le personnel non syndiqué favorise l'orientation des efforts de chacun vers des activités qui soutiennent directement les objectifs de l'organisation tout en étant en adéquation avec les valeurs.

Quelques faits à propos du processus optimisé :

- > Les comportements associés aux valeurs font maintenant partie intégrante du processus de gestion de la performance.
- > Il en résulte un meilleur alignement entre les objectifs à atteindre (organisationnels, sectoriels – vice-présidence, direction, service – et individuels) et les comportements à favoriser en lien avec nos valeurs.

Développement du leadership

Le premier cycle du parcours accélérateur de développement du leadership lancé en 2013 et offert aux gestionnaires a pris fin en cours d'année. Il visait prioritairement à les outiller avec les connaissances et expériences fondamentales quant à leur rôle de gestionnaire sous plusieurs facettes. Des compétences spécifiques quant à la communication, la responsabilisation et la mobilisation furent développées au bénéfice de tous les participants.

Gestion des talents et de la relève

Héma-Québec souhaite encourager davantage le développement de ses employés en fonction des besoins de l'organisation, notamment ceux associés à la préparation de la relève. La conception d'une stratégie de gestion des talents et de la relève est par ailleurs achevée en vue de l'élaboration de la structure du programme ainsi que de sa mise en œuvre, telle que planifiée par l'une des orientations du plan stratégique.



OBJECTIF

4

Développer un nouveau cadre de gestion du risque intégré

Le travail visant à concevoir un nouveau cadre de gestion du risque intégré a été amorcé et se poursuivra l'année prochaine dans le cadre du Plan stratégique 2017-2020.

OBJECTIF

5

Concevoir le nouveau plan stratégique

La réalisation du nouveau plan stratégique a été l'occasion de réviser les énoncés de vision et de mission d'Héma-Québec.

La réalisation du Plan stratégique 2017-2020 d'Héma-Québec est le fruit de multiples parties prenantes : du conseil d'administration (CA) et de ses comités, du comité de direction, des gestionnaires et des employés. Cet exercice a également été l'occasion de réviser les énoncés de vision et de mission d'Héma-Québec afin qu'ils correspondent mieux avec la direction prise pour les prochaines années. Ces dernières peuvent être consultées aux pages 8 et 9.

Le CA et ses comités ainsi que les gestionnaires ont travaillé en collaboration active avec le comité de direction afin de définir le contexte de l'organisation et son environnement. L'expertise de terrain des gestionnaires a notamment pu être mise à contribution par leur participation à des exercices de consultation, incluant des groupes de discussion.

Ce travail d'équipe des parties prenantes a permis de dégager les orientations stratégiques. Par la suite, des groupes de travail formés de gestionnaires et chapeautés par les vice-présidents ont participé à la rédaction des axes, objectifs, indicateurs clés découlant de chacune des orientations.

Finalement, le CA a approuvé les orientations, objectifs, indicateurs et cibles le 22 février 2017.

Un plan de déploiement a été élaboré avec l'objectif de favoriser une meilleure adhésion de l'ensemble des employés et des partenaires d'Héma-Québec. Un comité formé d'employés se démarquant par leur dynamisme et leur capacité à contribuer à la réflexion et provenant de diverses directions a ainsi été formé afin de contribuer à la stratégie de déploiement.

Héma-Québec

PLAN STRATÉGIQUE 2017-2020

Héma-Québec mettra en œuvre six orientations stratégiques qui sont le reflet des défis et des enjeux clés auxquels elle est confrontée afin de devenir un partenaire stratégique au service du système de santé québécois.

1

En comparant ses pratiques à celles des leaders de son domaine, et en posant les actions nécessaires à l'atteinte de ses objectifs pour le bénéfice de ses partenaires et en assumant sa responsabilité par rapport aux résultats

2

En étant à l'affût des plus récents développements en matière de produits biologiques d'origine humaine et en agissant de façon proactive afin que le réseau de la santé bénéficie de cette expertise



**ORIENT
STRATÉ**

6

En développant les compétences de ses employés et en assurant la mobilisation en implantant un programme de gestion des talents et de la relève

5

En tirant avantage des technologies numériques pour améliorer ses échanges avec ses partenaires

4

En modernisant et simplifiant ses façons de faire afin d'être plus efficace

3

En gérant les risques de façon intégrée à tous les niveaux de l'organisation selon les meilleures pratiques

3
ATIONS
GIQUES

Héma-Québec

GOUVERNANCE

CA

ACTIVITÉS ET COMPOSITION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CD

COMITÉ DE DIRECTION

ACTIVITÉS ET COMPOSITION DU CA

Composition du conseil d'administration

Un nouveau membre du conseil d'administration (CA) a été nommé par le gouvernement du Québec le 19 octobre 2016 : Caroline Barbir, recommandée par les présidents-directeurs généraux et directeurs généraux des établissements publics (santé).

Le Comité de gouvernance et d'éthique a poursuivi ses démarches auprès de groupes et d'associations afin de trouver des candidatures correspondant aux compétences recherchées et établies par le CA. L'objectif est de maintenir un conseil avec un juste équilibre d'expériences et d'expertises alignées sur les activités de l'organisation, en plus de respecter la représentativité :

- des différents groupes de la chaîne transfusionnelle comme le prévoit la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance*, et
- de la diversité de la population québécoise.

Au terme de ces démarches, des dossiers de candidatures ont été soumis au gouvernement afin de pourvoir les postes vacants et de remplacer certains membres dont le mandat était échu.

Planification stratégique

Le conseil d'administration et le Comité de gouvernance et d'éthique ont grandement contribué à toutes les étapes du processus d'élaboration du Plan stratégique 2017-2020, travaillant en synergie avec le comité de direction. Les autres comités du CA ainsi que les comités consultatifs y ont également participé en bonifiant l'analyse du contexte et des capacités organisationnelles, en proposant des thèmes propres à leur champ d'expertise respectif.

En plus d'être une partie intégrante de cette planification, le CA a approuvé chacune des composantes du plan stratégique, comme le détaille le graphique ci-dessous.

APPROBATIONS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Arrêt des activités de production cellulaire

Le conseil d'administration a entériné la proposition visant à mettre un terme aux activités de production cellulaire, tel que précisé à la page 76.

Conséquemment, le Comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire (un comité créé par le CA) a été aboli. Ce comité avait justement comme mandat d'évaluer des projets en production cellulaire soumis par des partenaires.

Approbation d'un plan de visibilité pour la Fondation Héma-Québec

Un cadre de référence en matière de visibilité entre Héma-Québec et la Fondation Héma-Québec a été approuvé par le conseil en décembre 2016. Il établit les principes en matière de sollicitation, de reconnaissance et de visibilité des donateurs de la Fondation dans les activités d'Héma-Québec et s'articule en trois plans :

- commandites;
- reconnaissance; et
- promotion de la Fondation Héma-Québec.

Il s'inscrit dans le cadre du travail de collaboration, de manière à déterminer les projets prioritaires pour lesquels Héma-Québec a besoin de financement, soulignant ainsi le rôle de soutien de la Fondation à certaines de nos activités.

Un cadre de référence en matière de visibilité établit les principes en matière de sollicitation, de reconnaissance et de visibilité des donateurs de la Fondation dans les activités d'Héma-Québec.

FONDATION  N
HÉMA-QUÉBEC

Membres du conseil d'administration

RECEVEURS



Martine Carré
Présidente

Administratrice de sociétés
Membre de Leucan

SANTÉ PUBLIQUE



Michèle Beaupré Bériau
Vice-présidente

Administratrice
de sociétés

HÉMA-QUÉBEC



Serge Maltais
Secrétaire

Président et chef de la direction
Héma-Québec

PRÉSIDENTS DIRECTEURS GÉNÉRAUX ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS*



René Carignan, CPA, CA

Consultant en finances et
fiscalité



Caroline Barbir

Présidente et directrice générale
Centre intégré de santé et de
services sociaux de Laval

DONNEURS ET BÉNÉVOLES



Wilson Sanon

Président, fondateur et
directeur général
Association d'anémie
falciforme du Québec

*Au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*

MILIEU DES AFFAIRES



Christine Beaubien

Administratrice de sociétés
Présidente, Groupe BSC



Jean-Frédéric Lafontaine

Directeur des relations
gouvernementales – Québec
AstraZeneca Canada inc.



Pierre Thivierge, CPA, CA

Président, Octium Solutions inc.
Chef de la direction financière,
Quadra Chimie Itée

COLLÈGE DES MÉDECINS
DU QUÉBEC



D^r Jean-Marie Leclerc

Hématologue-oncologue
Centre hospitalier universitaire
Sainte-Justine

MILIEU DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



Daniel Beaupré

Professeur titulaire
Département d'organisation
et ressources humaines
École des sciences de la gestion,
Université du Québec à Montréal

ORDRE DES COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS DU QUÉBEC

Vacant

OBSERVATEUR
DU COMITÉ DE
BIOVIGILANCE

Vacant

Comités du conseil d'administration

COMITÉ EXÉCUTIF		COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE	
Martine Carré , présidente du conseil d'administration		Michèle Beaupré Bériau , présidente	
Michèle Beaupré Bériau , vice-présidente du conseil d'administration		Martine Carré	
Serge Maltais , secrétaire du conseil d'administration		Jean-Frédéric Lafontaine	
René Carignan, CPA, CA , administrateur		Wilson Sanon	
D^r Jean-Marie Leclerc , administrateur			
COMITÉ D'AUDIT		COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA RÉMUNÉRATION	
René Carignan, CPA, CA , président		Martine Carré , présidente	
D^r Jean-Marie Leclerc		Christine Beaubien	
Pierre Thivierge, CPA, CA		Caroline Barbir	
Jean-Frédéric Lafontaine		Daniel Beaupré	
COMITÉ DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES			
		Christine Beaubien , présidente	
MEMBRES ADMINISTRATEURS		Martine Carré	
		René Carignan, CPA, CA	
		Michèle Bureau Consultante en technologies de l'information et affaires électroniques Bureau et Associés inc.	
MEMBRES EXTERNES		Robert Charbonneau Consultant en technologies de l'information	
		Pierre Montminy Conseiller directeur Responsable de la pratique TI, E3 Services Conseils	

Comités consultatifs

COMITÉ CONSULTATIF DES REPRÉSENTANTS DES RECEVEURS	
Domaines représentés	Membres
COCQ-SIDA	<i>Président</i> Michel Morin
	Martine Allard
ASSOCIATION DES PATIENTS IMMUNODÉFICIENTS DU QUÉBEC	Jean-Philippe Michaud
	Marius Foltea
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE L'HÉMOPHILIE – SECTION QUÉBEC	Pascal Mireault
ASSOCIATION CANADIENNE DES GREFFÉS	Gaston Martin
ASSOCIATION D'ANÉMIE FALCIFORME DU QUÉBEC	Delano George
LEUCAN	Pierre Verret
SOCIÉTÉ DE LEUCÉMIE ET LYMPHOME DU CANADA	Pascale Rousseau
	Martine Carré
OBSERVATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Wilson Sanon

COMITÉ CONSULTATIF DE LA SÉCURITÉ

Domaines représentés	Membres
SANTÉ PUBLIQUE	<i>Président</i> D^r Bryce Larke Médecin virologue Virologie, ProVLab, Edmonton, Canada
MALADIES INFECTIEUSES	D^{re} Susan Stramer Vice-présidente aux affaires scientifiques Services biomédicaux Croix-Rouge américaine, Gaithersburg, États-Unis
	D^r Hans L. Zaaijer Professeur, microbiologie médicale <i>Sanquin Blood Supply Foundation, Academic Medical Centre,</i> Amsterdam, Pays-Bas
ÉPIDÉMIOLOGIE	D^r Steven Kleinman Consultant biomédical Victoria, Canada
MÉDECINE ET PRATIQUES TRANSFUSIONNELLES	D^r Luiz Amorim Président-directeur général Hemorio, Rio de Janeiro, Brésil
	D^{re} Rebecca Cardigan Chef nationale du développement des composants <i>NHS Blood and Transplant, Cambridge, Royaume-Uni</i>
	D^r James P. AuBuchon Président et chef de la direction <i>Bloodworks Northwest, Seattle, États-Unis</i>
	D^r Louis M. Katz Médecin en chef <i>America's Blood Centers, Washington, États-Unis</i>
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU SANG	D^r Reinhard Henschler Directeur médical Centres sanguins de la Croix-Rouge suisse Zurich et Coire, Suisse
	D^{re} Margaret Fearon Directrice médicale, microbiologie médicale Société canadienne du sang, Toronto, Canada
REPRÉSENTANT DU PUBLIC	David Page Directeur général national Société canadienne de l'hémophilie, Montréal, Canada
REPRÉSENTANT DU COMITÉ CONSULTATIF DES REPRÉSENTANTS DES RECEVEURS	Marius Foltea Société canadienne de l'hémophilie – section Québec, Montréal, Canada
OBSERVATEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	D^r Jean-Marie Leclerc Hématologiste-oncologiste Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE ET MÉDICAL

Domaines représentés	Membres
IMMUNOLOGIE	<p><i>Président</i> Yves St-Pierre Professeur titulaire INRS – Institut Armand-Frappier, Laval, Canada</p> <hr/> <p>Srini V. Kaveri Directeur Bureau du Centre national de la recherche scientifique New Delhi, Inde</p>
TECHNOLOGIES DIAGNOSTIQUES	<p>Michel Houde Consultant senior en développement d'instruments médicaux Groupe LOK Amérique du Nord, Laval, Canada</p>
MÉDECINE TRANSFUSIONNELLE	<p>D^r Jean-François Hardy Anesthésiologiste Centre hospitalier de l'Université de Montréal</p> <hr/> <p>Professeur titulaire au département d'anesthésiologie Université de Montréal, Canada</p> <hr/> <p>D^r Vincent Laroche Hématologue et responsable de la banque de sang et directeur associé à la recherche clinique Centre hospitalier affilié universitaire de Québec</p> <hr/> <p>Hématologue et responsable de la banque de sang Institut universitaire de cardiologie et pneumologie de Québec, Canada</p>
BIOTECHNOLOGIE	<p>Bernard Massie Directeur Centre bioprocédés, Conseil national de recherches du Canada (Institut de recherche en biotechnologie), Montréal, Canada</p>
HÉMATOPOÏÈSE	<p>Julie Audet Professeure agrégée Directrice associée Institut de biomatériaux et de génie biomédical, Université de Toronto, Canada</p>
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU SANG	<p>William P. Sheffield Directeur associé à la recherche et chercheur principal Centre d'innovation, Société canadienne du sang, Ottawa, Canada</p> <hr/> <p>Professeur, pathologie et médecine moléculaire Université McMaster, Hamilton, Canada</p>
REPRÉSENTANT DU COMITÉ CONSULTATIF DES REPRÉSENTANTS DES RECEVEURS	<p>Marius Foltea Société canadienne de l'hémophilie – section Québec, Montréal, Canada</p>
OBSERVATEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Vacant

COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Domaines représentés	Membres
DROIT	M^e Geneviève Cardinal Comité d'éthique de la recherche, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, Montréal, Canada
DROIT, JURISTE SUBSTITUT	M^e Mélanie Champagne Avocate Borden Ladner Gervais, Montréal, Canada
	<i>Président</i> Clermont Dionne Professeur titulaire Département de réadaptation Faculté de médecine, Université Laval Chercheur Centre de recherche du CHU de Québec – Université Laval, Axe Santé des populations et pratiques optimales en santé, Québec, Canada
SPÉCIALISTES DES DOMAINES DE LA RECHERCHE	Michel Vincent Professeur titulaire Département de biologie moléculaire, biochimie médicale et pathologie Institut de biologie intégrative et des systèmes, Faculté de médecine, Université Laval, Québec, Canada
	Jacques J. Tremblay Professeur titulaire Département d'obstétrique, gynécologie et reproduction, Faculté de médecine, Université Laval Chercheur Centre de recherche du CHU de Québec – Université Laval, Axe Reproduction, santé de la mère et de l'enfant, Québec, Canada
DONNEURS DE SANG	Pierre McDuff Membre fondateur Association des bénévoles du don de sang, Montréal, Canada
COMITÉ CONSULTATIF DES REPRÉSENTANTS DES RECEVEURS, ÉTHICIEN	Michel Morin Directeur adjoint COCQ-Sida, Montréal, Canada
ÉTHICIENNE SUBSTITUT	M^e Johane de Champlain Vice-présidente et conseillère en éthique Comité central d'éthique de la recherche (MSSS), Montréal, Canada

COMITÉ DE DIRECTION



Serge Maltais

Président et
chef de la direction



Yves Blais

Vice-président à la recherche
et au développement



Simon Fournier

Vice-président aux technologies
de l'information



Dr Marc Germain

Vice-président aux affaires médicales
et directeur médical aux tissus humains



M^e Smaranda Ghibu

Vice-présidente
aux affaires corporatives



Annie Gingras

Vice-présidente à la qualité
et aux affaires réglementaires



Luc Vermeersch

Vice-président à l'administration
et aux finances



Roselyne Zombecki

Vice-présidente
aux ressources humaines

EXIGENCES

LÉGISLATIVES



CONFORMITÉ AUX LOIS



CODE D'ÉTHIQUE
DES ADMINISTRATEURS



Les véhicules électriques et hybrides de la flotte d'Héma-Québec ont parcourus 115 156 km en 2016-2017.

CONFORMITÉS AUX LOIS

Loi sur le développement durable

Un nouveau plan d'action de développement durable a été mis en œuvre, s'harmonisant avec la nouvelle *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*. Le plan couvre notamment cinq objectifs jugés incontournables dans la nouvelle stratégie.

Les orientations gouvernementales et objectifs suivants ont été retenus :



- **Orientation gouvernementale 1** – Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique
 - > **Objectif 1.1** – Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique
 - > **Objectif 1.2** – Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics
 - > **Objectif 1.5** – Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial



- **Orientation gouvernementale 2** – Développer une économie prospère d'une façon durable : verte et responsable
 - > **Objectif 2.1** – Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables



- **Orientation gouvernementale 5** – Améliorer la santé de la population par la prévention
 - > **Objectif 5.1** – Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires



- **Orientation gouvernementale 6** – Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités
 - > **Objectif 6.2** – Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires

Certains objectifs de la stratégie gouvernementale n'ont pas été inclus au plan de développement durable; la réalité organisationnelle rendait ces objectifs caducs. Une priorisation des objectifs a été effectuée afin d'optimiser les actions pouvant contribuer aux objectifs gouvernementaux. Le tableau suivant relate les actions du plan.

ACTIONS D'HÉMA-QUÉBEC		OBJECTIFS LIÉS	POINTS DE MESURE	RÉSULTATS
1	Optimiser les livraisons aux hôpitaux en marge de l'ouverture des Salons PLASMAVIE	1.2 6.2	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de livraisons 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune variation par rapport à l'exercice précédent.
2	Favoriser le covoiturage	1.2	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'utilisateurs • Nombre de covoitureurs inscrits 	<ul style="list-style-type: none"> • Application facilitant le covoiturage des employés entre les différents établissements (en développement). • Nombre d'utilisateurs de vignettes de covoiturage stable (34 utilisateurs).
3	Poursuivre l'activité annuelle de distribution d'arbres et de plantes	1.2 1.5 6.2	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sites ayant participé • Nombre d'employés ayant participé 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 2200 plants distribués à 500 employés, dans tous les établissements (10) de l'organisation.
4	Maintenir et développer des outils de travail à distance	1.2	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations • Nombre de participants 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de salles de vidéoconférences, afin de répondre au besoin de l'organisation, réduisant les émissions de GES associés aux déplacements pour la tenue de réunions. • La plateforme d'apprentissage en ligne Campus est maintenant utilisée pour toutes les formations périodiques (minimum six fois par année) et le personnel des collectes (environ 400 personnes) peut y accéder de son domicile. Les attestations pour ces formations sont remises électroniquement. • L'acquisition des connaissances de l'ensemble du personnel ayant à suivre des procédures réglementaires (environ 800 personnes) peut être validée en ligne.
5	Ajouter des clauses contractuelles intégrant les principes de développement durable aux appels d'offres et aux contrats	1.2 2.1	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'appels d'offres et de contrats touchés 	<ul style="list-style-type: none"> • Une dizaine de contrats intègrent des clauses spécifiques aux aspects écologiques et de développement durable. • Nouveau partenariat avec une organisation pour le déploiement d'un programme favorisant la valorisation des surplus et des rebuts. La première phase a été achevée.
6	Favoriser l'utilisation de véhicules hybrides et électriques	1.2 2.1	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de véhicules électriques et hybrides 	<ul style="list-style-type: none"> • Les véhicules électriques et hybrides de la flotte d'Héma-Québec ont parcourus 115 156 km. • Poursuite de l'analyse visant à évaluer la faisabilité d'installer des bornes de chargement pour véhicules électriques dans les stationnements des différents centres de donneurs.
7	Minimiser la péremption de produits sanguins	1.2 6.2	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de péremption à l'interne • Suivi et sensibilisation des clients hôpitaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution des taux de péremption à Héma-Québec : <ul style="list-style-type: none"> > Culots globulaires (globules rouges) : 0,14 % en 2015-2016 à 0,05 % en 2016-2017 > Plaquettes : 3,9 % en 2015-2016 à 2,4 % en 2016-2017

ACTIONS D'HÉMA-QUÉBEC		OBJECTIFS LIÉS	POINTS DE MESURE	RÉSULTATS
8	Poursuivre les efforts déployés pour une entreprise sans papier	1.2	<ul style="list-style-type: none"> Quantité de papier destiné au recyclage/rebut 	<ul style="list-style-type: none"> Quantité de matières destinées au recyclage pour l'établissement de Montréal : <ul style="list-style-type: none"> > Carton : 27,5 tonnes métriques (tm) > Papier : 7,8 tm > Plastique : 1,5 tm Données non disponibles pour les autres établissements.
9	Favoriser des méthodes alternatives au transport individuel en voiture	1.2 2.1	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants 	<ul style="list-style-type: none"> Environ 10 % des employés (140) adhèrent aux programmes incitatifs au transport en commun.
10	Poursuivre les cours de photographie et réviser le concept d'exposition	1.5	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants Bilan pour chacun des événements 	<ul style="list-style-type: none"> Participation de 26 employés aux cours de photographie donnés aux établissements de Montréal et de Québec. Déploiement de l'exposition dans les 10 établissements de l'organisation.
11	Développer des partenariats locaux en marge des ouvertures de Salons PLASMAVIE	1.5 6.2	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'emplois créés Nombre de fournisseurs locaux 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorations locatives imparties localement, efforts de recrutement et organisation d'activités avec la communauté.
12	Maintenir le programme annuel de vaccination du personnel contre l'influenza	5.2	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'employés vaccinés 	<ul style="list-style-type: none"> 304 employés vaccinés sur une base volontaire dans l'ensemble des établissements de l'organisation.
13	Mettre à jour le programme de remboursement des frais liés à l'activité physique et aux événements sportifs	5.2	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'employés ayant participé 	<ul style="list-style-type: none"> 76 personnes ont bénéficié d'un remboursement pour participer à un ou des événements sportifs. 200 personnes ont bénéficié d'un remboursement partiel à des frais d'activités physiques.
14	Poursuivre la formation sur les principes de la <i>Lai sur le développement durable</i>	6.2	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de formations et de présentations 	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 20 publications visant à former, informer, renforcer des comportements écoresponsables, promouvoir les activités du comité vert en lien avec le plan d'action du développement durable ont été diffusées à l'attention des employés.
15	Intégrer des bénévoles dans le programme de recrutement pour le don plasma	6.2	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants 	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 100 bénévoles ont bénéficié de cette formation.
16	Maintenir l'engagement des comités organisateurs de collectes mobiles au service de la mission d'Héma-Québec	6.2	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de collectes organisées avec leur collaboration 	<ul style="list-style-type: none"> 2391 collectes mobiles ont été organisées en partenariat avec des comités organisateurs.

Les administrateurs d'Héma-Québec sont tenus à des standards éthiques et déontologiques des plus élevés.

Loi sur le ministère du Conseil exécutif

Les administrateurs d'Héma-Québec sont tenus à des standards éthiques et déontologiques des plus élevés, favorisant et préservant la confiance du public et la transparence dans la gestion du système de biovigilance du Québec.

En vertu du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, les administrateurs d'Héma-Québec ont adopté un cadre de gouvernance et code d'éthique des administrateurs en 1999. Celui-ci est revu annuellement par le Comité de gouvernance et d'éthique et les administrateurs signent à cette occasion un formulaire attestant qu'ils s'engagent à s'y conformer. Il a d'ailleurs été modifié en 2014.

Finalement, une vérification des déclarations d'intérêts est faite auprès des administrateurs lors de l'ouverture de chaque séance du conseil ou l'un de ses comités et celle-ci est consignée au procès-verbal de la réunion. Au cours de la présente année financière, un cas de manquement au code d'éthique des administrateurs a été porté à l'attention du comité de gouvernance et d'éthique puis du conseil d'administration. Un avis écrit a été transmis à l'administrateur concerné. Le *Code d'éthique des administrateurs d'Héma-Québec* peut être consulté à la page 106.

Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

En vertu de l'article 4 du *Règlement sur la diffusion et sur la protection des renseignements personnels*, Héma-Québec atteste avoir diffusé sur son site Internet les divers documents et renseignements requis.

Demandes d'accès à l'information

Au cours de l'année 2016-2017, 13 demandes d'accès à des documents détenus par Héma-Québec et 8 demandes d'accès à des renseignements personnels ou de rectification ont été reçues. Les demandes ont toutes été traitées dans les délais prescrits par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (LAI).



TRAITEMENT DES DEMANDES D'ACCÈS SELON LEUR NATURE

Nature des demandes	Traitement des demandes	2016-2017	Total
Documents administratifs	Acceptées	7	13
	Partiellement acceptées	3 ¹	
	Refusées	2 ²	
	En cours de traitement	1	
Renseignements personnels	Acceptées	7	8
	Partiellement acceptée	1 ³	

¹ Dispositions justifiant les décisions rendues : 1, 21, 22, 23, 24, 32, 37, 38 39, 53 et 57 de la LAI.

² Dispositions justifiant les refus : 2, 27, 32, 37, 38 et 53 de la LAI.

³ Dispositions justifiant la décision rendue : 53, 54 et 59 de la LAI.

Comité de la sécurité de l'information

Le Comité de la sécurité de l'information (CSI) exerce un rôle de soutien aux activités de gestion et de coordination de la sécurité de l'information en surveillant notamment les mesures mises en place pour assurer l'intégrité, la sécurité et la confidentialité des informations recueillies et détenues par Héma-Québec. Conformément au *Règlement de la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, les responsables de la sécurité de l'information, de l'accès à l'information et des renseignements personnels et de la gestion documentaire siègent au comité. Au cours de la dernière année, le CSI a mené des tests d'intrusion selon les meilleures pratiques afin de valider la sécurité de son parc technologique et a poursuivi la diffusion de capsules d'information en matière de sécurité et de protection de l'information et des renseignements personnels.

Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration

La politique linguistique d'Héma-Québec a été approuvée et transmise à l'Office québécois de la langue française conformément à la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*.

Le comité permanent présidé par la mandataire de la *Charte de la langue française* voit à assurer la mise en œuvre de la politique linguistique. Le comité permanent a créé une section dédiée à la politique sur le site intranet des employés où sont diffusés des outils et autres communications d'intérêt.

Politique de financement des services publics

Dans le respect de l'application de la *Politique de financement des services publics*, voici les informations relatives aux tarifs d'Héma-Québec auxquels celle-ci s'applique.

FACTURATION AUTRE QUE CELLES AUX CENTRES HOSPITALIERS QUÉBÉCOIS (en milliers de dollars)	REVENUS	COÛTS	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT
Vente des secteurs des produits labiles et des produits stables	380	560	67,9 %*
Vente de tissus humains et cellules souches	1 177	1 146	102,7 %

*Nous avons acquis et validé de nouveaux équipements pour produire des granulocytes, ce qui a entraîné une hausse du tarif réel par rapport au tarif budgété pour le financement des secteurs des produits labiles et stables.

D'autre part, les états financiers d'Héma-Québec publiés à même le rapport annuel incluent la tarification globale des produits. La note 3 des états financiers (page 123) explique les méthodes de fixation des tarifs des produits sanguins fournis par Héma-Québec et leurs modes de révision et d'indexation.

Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* a été adoptée par l'Assemblée nationale en décembre 2014 afin de renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle des effectifs des organismes publics. Héma-Québec atteste s'être conformée aux dispositions de la loi auxquelles elle est assujettie. Elle a notamment communiqué au Conseil du trésor, selon les conditions et modalités prescrites, les renseignements requis concernant les contrats de service autorisés.

L'organisation a également informé périodiquement le ministre de la Santé et des Services sociaux du niveau de son effectif et de sa répartition par catégorie d'emploi, selon les modalités déterminées par le Conseil du trésor.

Une cible a été fixée à Héma-Québec pour l'année 2016-2017, représentant une baisse de 0,2 % des heures rémunérées par rapport à 2014-2015 et de 4,3 % par rapport à 2015-2016. Une augmentation des heures rémunérées de 1,7 % par rapport à l'année financière précédente a plutôt été enregistrée, totalisant une hausse de 6,1 % par rapport à 2014-2015. L'écart à la cible a fait l'objet d'une reddition de compte au ministère de la Santé et des Services sociaux en cours d'année et est, pour l'année 2016-2017, entièrement attribuable à l'augmentation de la main-d'œuvre dans les Salons des donneurs de plasma PLASMAVIE qui relève de la stratégie d'autosuffisance en plasma.

L'augmentation de la main-d'œuvre dans les Salons des donneurs de plasma PLASMAVIE s'inscrit dans la stratégie d'autosuffisance en plasma.

DONNÉES POUR LE SUIVI DE LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

HÉMA-QUÉBEC		COMPARAISON SUR 364 JOURS D'AVRIL À MARS					
		6 avril 2014 au 4 avril 2015			3 avril 2016 au 1 ^{er} avril 2017		
Sous-catégorie d'emploi déterminée par le Secrétariat du Conseil du Trésor		Valeurs observées	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Équivalent temps plein	Nombre d'employés
	Personnel d'encadrement	2014-2015	286 779,9	10,0	286 789,9	158	178
		2015-2016	300 402,8	7,0	300 409,8	165	192
		2016-2017	305 079,6	0,3	305 079,9	168	194
		Variation	6,4 %	(97,0 %)	6,4 %	6,3 %	9,0 %
	Personnel professionnel	2014-2015	361 515,4	3 805,5	365 320,9	199	237
		2015-2016	373 725,3	2 920,8	376 646,1	205	231
		2016-2017	365 983,5	2 783,7	368 767,2	201	234
		Variation	1,2 %	(26,9 %)	0,9 %	1,0 %	(1,3 %)
	Personnel infirmier	2014-2015	309 741,9	17 585,7	327 327,6	170	258
		2015-2016	358 858,7	15 941,3	374 800,0	197	298
		2016-2017	396 484,4	11 699,4	408 183,8	218	304
		Variation	28,0 %	(33,5 %)	24,7 %	28,2 %	17,8 %
	Personnel de bureau, technicien et assimilé	2014-2015	988 085,6	39 556,2	1 027 641,9	543	719
		2015-2016	998 935,4	41 943,1	1 040 878,5	549	711
		2016-2017	1 018 665,6	33 892,6	1 052 558,2	559	720
		Variation	3,1 %	(14,3 %)	2,4 %	3,0 %	0,1 %
	Ouvriers, personnel d'entretien et de service	2014-2015	118 198,7	9 155,9	127 354,6	65	88
		2015-2016	121 535,6	9 069,4	130 605,0	67	88
		2016-2017	117 674,8	10 741,8	128 416,7	65	86
		Variation	(0,4 %)	17,3 %	0,8 %	(0,0 %)	(2,3 %)
	Étudiants et stagiaires	2014-2015	419,0	5,0	424,0	0	1
		2015-2016	2 105,8	22,0	2 127,8	1	4
		2016-2017	1 019,8	12,5	1 032,3	1	2
		Variation	143,4 %	150,0 %	143,5 %	100,0 %	100,0 %
TOTAL		2014-2015	2 064 740,5	70 118,3	2 134 858,9	1 135	1 481
		2015-2016	2 155 563,6	69 903,6	2 225 467,2	1 184	1 524
		2016-2017	2 204 907,7	59 130,3	2 264 038,1	1 212	1 540
		Variation	6,8 %	(15,7 %)	6,1 %	6,8 %	4,0 %

CODE D'ÉTHIQUE DES ADMINIS- TRATEURS

PRÉAMBULE

Héma-Québec a pour mission de fournir avec efficacité des composants et substituts sanguins, des tissus humains et du sang de cordon sécuritaires, de qualité optimale et en quantité suffisante pour répondre aux besoins de la population québécoise; d'offrir et développer une expertise, des services et des produits spécialisés et novateurs dans les domaines de la médecine transfusionnelle et de la greffe de tissus humains. Cette mission découle de la *Loi sur Héma-Québec et le Comité de biovigilance* et des recommandations du *Rapport de la Commission d'enquête sur l'approvisionnement en sang au Canada* présidée par l'honorable Horace Krever.

Les administrateurs d'Héma-Québec, étant des administrateurs publics au sens de la *Loi sur le Ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q. M-30), sont tenus à des standards d'éthique et de déontologie des plus élevés, favorisant et préservant la confiance du public et la transparence dans le cadre de sa mission.

CODE D'ÉTHIQUE

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Définitions

Dans le présent code d'éthique, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les termes ou expressions suivantes signifient :

- 1.1. « administrateur ou membre du conseil d'administration » : personne nommée par le gouvernement au conseil d'administration d'Héma-Québec, ainsi que le président et chef de la direction qui siège d'office au conseil d'administration où il agit à titre de secrétaire;
- 1.2. « conflit d'intérêts » : toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle, dans laquelle un administrateur pourrait être enclin à favoriser son intérêt personnel ou celui d'une personne liée au détriment d'Héma-Québec;
- 1.3. « conseil » : le conseil d'administration d'Héma-Québec;
- 1.4. « personne liée » : des particuliers unis par les liens du sang, de l'adoption, du mariage ou qui vivent comme conjoints de fait depuis au moins un an, de même que toute corporation, société ou autre entité dans laquelle l'administrateur ou ses proches détiennent un intérêt déterminant.

Champ d'application et interprétation

- 1.5. Le présent code d'éthique s'applique aux administrateurs d'Héma-Québec.

- 1.6. Le code d'éthique n'est pas un substitut à quelque disposition législative, réglementaire, ou déontologique applicable aux administrateurs d'Héma-Québec, y compris celles prévues dans le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*.

En cas de divergence, l'administrateur d'Héma-Québec doit se soumettre aux dispositions les plus exigeantes. De plus, en cas de doute, il doit agir dans l'esprit des principes énoncés par les dispositions.

- 1.7. Le code d'éthique n'exclut d'aucune façon l'élaboration de directives ou de règles additionnelles relatives à certains secteurs d'activité ou à certaines situations plus spécifiques.

2. DEVOIRS DE GESTION

- 2.1. Les administrateurs sont nommés pour contribuer, dans le cadre de leur mandat, à la réalisation de la mission d'Héma-Québec. Ils doivent, dans l'exercice de leur fonction, respecter les obligations que la loi, l'acte constitutif et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs qui leur sont conférés.

- 2.2. L'administrateur doit agir avec prudence et réserve dans l'exécution de ses fonctions :

2.2.1. L'administrateur doit faire preuve de rigueur et d'indépendance, et agir dans le meilleur intérêt d'Héma-Québec.

2.2.2. La conduite d'un administrateur doit être empreinte d'objectivité.

2.2.3. L'administrateur doit agir dans les limites de son mandat.

2.2.4. L'administrateur doit agir de façon courtoise et maintenir des relations empreintes de bonne foi, de manière à préserver la confiance et la considération que requiert sa fonction.

2.2.5. L'administrateur ne peut participer de quelque manière que ce soit à des opérations illicites.

2.2.6. L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions et de ses responsabilités, prendre ses décisions indépendamment de toute considération politique partisane. De plus, il doit faire preuve de réserve dans la manifestation publique de ses opinions dans les matières qui touchent directement aux activités d'Héma-Québec et à l'égard desquelles le conseil d'administration a été impliqué.

- 2.3. L'administrateur doit agir avec honnêteté, loyauté et solidarité :

2.3.1. L'administrateur doit agir avec intégrité et impartialité dans le meilleur intérêt d'Héma-Québec.

L'administrateur doit faire preuve de rigueur et d'indépendance, et agir dans le meilleur intérêt d'Héma-Québec.

L'administrateur doit mettre à profit sa compétence et ses habiletés en faisant preuve de diligence et d'efficacité dans l'exécution de son mandat.

- 2.3.2. L'administrateur doit participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations générales d'Héma-Québec, ce qui ne constitue en rien la négation de son droit à la dissidence.
 - 2.3.3. L'administrateur doit être loyal et intègre envers ses collègues et faire preuve d'honnêteté dans ses rapports avec eux.
 - 2.3.4. L'administrateur doit dissocier de l'exercice de ses fonctions la promotion et l'exercice de ses activités professionnelles ou d'affaires, sauf le président et chef de la direction, qui est à l'emploi exclusif d'Héma-Québec.
- 2.4. L'administrateur doit agir avec compétence, diligence et efficacité :
- 2.4.1. L'administrateur doit mettre à profit sa compétence et ses habiletés en faisant preuve de diligence et d'efficacité dans l'exécution de son mandat. Il doit de plus faire preuve d'un jugement professionnel indépendant.
 - 2.4.2. L'administrateur est responsable et imputable de tous ses actes faits dans l'exercice de ses fonctions.
 - 2.4.3. L'administrateur doit prendre des décisions éclairées en tenant compte, le cas échéant, des expertises nécessaires et en prenant en considération les dossiers dans leur globalité.
 - 2.4.4. Tout membre du conseil d'administration doit participer activement aux travaux du conseil et faire preuve d'assiduité. Il doit également faire preuve d'assiduité lorsqu'il participe aux comités du conseil.
 - 2.4.5. L'administrateur doit faire preuve de discernement dans les orientations et les choix qu'il privilégie.
- 2.5. L'administrateur doit agir selon les règles de confidentialité :
- 2.5.1. L'administrateur doit respecter le caractère confidentiel de tout renseignement qui est porté à sa connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de ses fonctions. Le premier alinéa n'a pas pour objet de restreindre les communications nécessaires entre les membres du conseil d'administration.
 - 2.5.2. L'administrateur ne doit pas faire usage de renseignements confidentiels qui sont portés à sa connaissance dans l'exercice de ses fonctions en vue d'obtenir un avantage direct ou indirect, actuel ou éventuel, pour lui-même ou pour une personne liée.

3. CONFLITS D'INTÉRÊTS

Dispositions générales

- 3.1. L'administrateur doit conserver en tout temps un haut standard d'indépendance et éviter toute situation où il peut trouver un avantage personnel, direct ou indirect, actuel ou éventuel, susceptible de porter atteinte à son indépendance, son intégrité ou son impartialité.
- 3.2. L'administrateur doit prévenir tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts et éviter de se placer dans une situation telle qu'il ne peut remplir ultimement ses fonctions.
- 3.3. L'administrateur doit éviter toute situation pouvant compromettre sa capacité d'exercer ses fonctions de façon impartiale, objective, rigoureuse et indépendante.
- 3.4. L'administrateur ne peut confondre les biens d'Héma-Québec avec les siens; il ne peut utiliser, à son profit ou au profit d'une personne liée, les biens d'Héma-Québec.
- 3.5. L'administrateur ne peut utiliser à des fins personnelles ou au bénéfice d'une personne liée des services ou des informations qui appartiennent à Héma-Québec.
- 3.6. L'administrateur ne peut exercer ses fonctions dans son propre intérêt ni dans celui d'une personne liée.
- 3.7. L'administrateur ne doit pas accepter un avantage actuel ou éventuel de qui que ce soit alors qu'il sait, qu'il est évident ou qu'il est raisonnable de croire que cet avantage actuel ou éventuel lui est consenti dans le but d'influencer sa décision.
- 3.8. L'administrateur ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ou d'une personne liée ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le conseil d'administration peut être appelé à prendre.
- 3.9. L'administrateur doit éviter toute situation où il serait en conflit d'intérêts. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, l'administrateur :
 - 3.9.1. est en conflit d'intérêts lorsque les intérêts en présence sont tels qu'il peut être porté à préférer certains d'entre eux au détriment d'Héma-Québec ou que son jugement et sa loyauté peuvent en être défavorablement affectés;
 - 3.9.2. n'est pas indépendant pour un acte donné, s'il y trouve un avantage personnel direct ou indirect, actuel ou éventuel, ou encore un avantage en faveur d'une personne liée, le tout tel que prévu à l'article 3.1.

L'administrateur doit conserver en tout temps un haut standard d'indépendance.

L'administrateur doit agir avec désintéressement.

Mesures de prévention

3.10. L'administrateur doit, au début de chaque réunion, déclarer au président et faire consigner au compte rendu l'existence de tout conflit d'intérêts.

3.11. Le président et chef de la direction ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans une corporation, une société ou toute autre entité mettant en conflit son intérêt personnel et celui d'Héma-Québec. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt leur échoit par succession ou donation, pourvu qu'ils y renoncent ou en disposent avec diligence.

Tout autre administrateur, qui a un intérêt direct ou indirect dans une corporation, une société ou toute autre entité qui met en conflit son intérêt personnel et celui d'Héma-Québec doit, sous peine de révocation, dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur la corporation, la société ou l'entité dans laquelle il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

3.12. L'administrateur doit agir avec désintéressement :

3.12.1. Il ne doit pas solliciter, accepter ou exiger pour son intérêt, directement ou indirectement, actuel ou éventuel, ou pour l'intérêt d'une personne liée, un cadeau, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage ou considération de nature à compromettre son indépendance, son intégrité ou son impartialité; tel est le cas d'un cadeau, d'une marque d'hospitalité, d'un avantage ou d'une considération autre que ceux d'usage et d'une valeur modeste.

3.12.2. Il ne doit pas verser, offrir de verser ou s'engager à offrir à une personne, un cadeau, une marque d'hospitalité, ou tout autre avantage ou considération de nature à compromettre son indépendance, son intégrité ou son impartialité.

4. ACTIVITÉS POLITIQUES

4.1. L'administrateur qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique électorale doit en informer le président du conseil d'administration.

4.2. Le président du conseil d'administration ou le président et chef de la direction qui veut se porter candidat à une charge publique électorale doit se démettre de ses fonctions.

5. L'APRÈS-MANDAT

5.1. L'administrateur doit, après l'expiration de son mandat, respecter la confidentialité et s'abstenir de divulguer tout renseignement, toute information, tout débat, tout échange et toute discussion auxquels le public n'a pas accès et dont il a eu connaissance dans l'exercice de ses fonctions à Héma-Québec.

5.2. L'administrateur, dans l'année qui suit l'expiration de son mandat, ne peut agir en son nom ou au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle Héma-Québec est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

De même, l'administrateur doit s'abstenir de donner des conseils fondés sur des informations non disponibles au public concernant Héma-Québec ou une autre corporation, société ou entité avec laquelle il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

5.3. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantage indu de ses fonctions antérieures au service d'Héma-Québec.

6. RESPONSABILITÉS ET SANCTIONS

6.1. Le respect du code d'éthique fait partie intégrante des devoirs et obligations des administrateurs.

6.2. L'administrateur qui relève un manquement à l'éthique, perçu ou réel, doit s'adresser au président du conseil d'administration. Si ce manquement implique le président du conseil d'administration, l'administrateur doit s'adresser au président du Comité de gouvernance.

6.3. Le président du conseil d'administration d'Héma-Québec, ou dans les cas l'impliquant, le président du Comité de gouvernance, doit faire enquête afin de s'assurer du respect et de l'application du code d'éthique.

6.4. L'administrateur qui contrevient à l'une des dispositions du présent code d'éthique s'expose aux sanctions prévues au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*, suivant la procédure établie audit Règlement.

6.5. Le conseil d'administration d'Héma-Québec révisera le présent code d'éthique annuellement pour s'assurer qu'il reflète adéquatement l'évolution des lois, règlements et situations particulières à Héma-Québec.

6.6. Chaque administrateur s'engage à signer la formule d'adhésion au code d'éthique annexée aux présentes, au début de son mandat et par la suite, annuellement.

Cette version a été adoptée par le conseil d'administration le 7 mai 2014.

Le respect du code d'éthique fait partie intégrante des devoirs et obligations des administrateurs.

ÉTATS

FINANCIERS

Table des matières

Rapport de la direction	114
Rapport de l'auditeur indépendant	115
États financiers	116
• État des résultats et de l'excédent cumulé	116
• État des gains et pertes de réévaluation	116
• État de la situation financière	117
• État de la variation de la dette nette	118
• État des flux de trésorerie	119
• Notes complémentaires aux états financiers	120

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers d'Héma-Québec présentés dans le rapport annuel ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Héma-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a audité les états financiers d'Héma-Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport d'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion.

Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Serge Maltais

Président et chef de la direction



Luc Vermeersch, CPA, CA

Vice-président à l'administration et aux finances

Montréal, le 14 juin 2017



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints d'Héma-Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Héma-Québec au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Jean-Pierre Fiset, CPA auditeur, CA

Vérificateur général adjoint

Montréal, le 14 juin 2017

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017 (en milliers de dollars)

	2017 BUDGET	2017 RÉEL	2016 RÉEL
REVENUS			
Produits sanguins (note 3)	398 522	410 839	349 465
Subventions du gouvernement du Québec	36 423	35 559	32 101
Autres services	10 476	9 955	8 949
Intérêts	342	193	296
Autres	2 627	3 611	2 871
	448 390	460 157	393 682
CHARGES (note 4)			
Produits stables	299 127	297 833	221 066
Produits labiles	119 913	117 958	125 370
Autres services	29 350	31 619	32 340
	448 390	447 410	378 776
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE L'EXERCICE (avant les éléments suivants)	–	12 747	14 906
Remise de l'excédent réalisé les années précédentes (note 5)	–	(16 977)	(15 536)
Arrêt des activités en production cellulaire (note 5)	–	(1 404)	(2 414)
INSUFFISANCE LIÉE AUX ACTIVITÉS DE L'EXERCICE	–	(5 634)	(3 044)
EXCÉDENT CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE		16 977	20 021
EXCÉDENT CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, À LA FIN DE L'EXERCICE		11 343	16 977

— Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017 (en milliers de dollars)

	2017	2016
(PERTES) GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(13 558)	22 389
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	(1 140)	(13 443)
Cours du change	28	(115)
Montant reclassé aux résultats		
Dérivés	13 443	(22 114)
Cours du change	115	(275)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	12 446	(35 947)
PERTES DE RÉÉVALUATION CUMULÉES, À LA FIN DE L'EXERCICE	(1 112)	(13 558)

— Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2017 (en milliers de dollars)

	2017	2016
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 024	12 211
Débiteurs (note 6)	8 843	11 940
Avance du gouvernement du Québec à recevoir, sans intérêt	5 834	–
Stocks destinés à la vente (note 7)	56 005	47 662
	73 706	71 813
PASSIFS		
Marge de crédit (note 10)	20 006	–
Créditeurs et charges à payer (note 8)	29 967	42 324
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 9)	5 563	1 265
Avance du gouvernement du Québec, sans intérêt	–	6 235
Dérivés (note 14)	1 140	13 443
Dettes (note 11)	46 809	49 252
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 12)	11 095	10 879
	114 580	123 398
DETTE NETTE	(40 874)	(51 585)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 13)	45 541	48 457
Charges payées d'avance	3 314	3 617
Stocks de fournitures	2 250	2 930
	51 105	55 004
EXCÉDENT CUMULÉ	10 231	3 419
Excédent cumulé lié aux activités (note 5)	11 343	16 977
Pertes de réévaluation cumulées	(1 112)	(13 558)
	10 231	3 419
Obligations contractuelles (note 15)		
Éventualités (note 16)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Martine Carré

Présidente du conseil d'administration



René Carignan, CPA, CA

Président du comité d'audit

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017 (en milliers de dollars)

	2017 BUDGET	2017 RÉEL	2016 RÉEL
INSUFFISANCE LIÉE AUX ACTIVITÉS DE L'EXERCICE	–	(5 634)	(3 044)
Variation due aux immobilisations corporelles :			
Acquisition	(12 981)	(5 791)	(10 212)
Amortissement	8 779	8 222	7 173
Perte à la disposition et radiation	1	472	1 540
Réduction de valeur	–	–	1 003
Produit de disposition	–	13	2
	(4 201)	2 916	(494)
Variation due aux autres actifs non financiers :			
Acquisition des charges payées d'avance		(3 861)	(4 291)
Utilisation des charges payées d'avance		4 164	4 100
Acquisition des stocks de fournitures		(17 543)	(18 626)
Utilisation des stocks de fournitures		18 223	17 921
		983	(896)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice		12 446	(35 947)
Diminution (augmentation) de la dette nette	(4 201)	10 711	(40 381)
DETTE NETTE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(51 585)	(51 585)	(11 204)
DETTE NETTE, À LA FIN DE L'EXERCICE	(55 786)	(40 874)	(51 585)

– Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017 (en milliers de dollars)

	2017	2016
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance liée aux activités de l'exercice	(5 634)	(3 044)
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 222	7 173
Ajustement de la dette au taux effectif	84	48
Perte à la disposition et radiation d'immobilisations corporelles	472	1 540
Réduction de valeur sur immobilisations corporelles	–	1 003
Gain (perte) de change non réalisé sur la trésorerie et les éléments hors caisse du fonds de roulement libellés en devises étrangères	144	(390)
	3 288	6 330
Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement		
Débiteurs	3 097	(3 922)
Stocks destinés à la vente	(8 343)	(9 459)
Créditeurs et charges à payer	(11 729)	8 477
Subventions reportées du gouvernement du Québec	4 298	(7)
Sommes perçues d'avance du gouvernement du Québec	–	(5 957)
Avance du gouvernement du Québec	(12 069)	477
Charges payées d'avance	303	(191)
Stocks de fournitures	680	(705)
Passif au titre des avantages sociaux futurs	216	4 889
	(20 259)	(68)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 420)	(11 435)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	13	2
	(6 407)	(11 433)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Marge de crédit	20 006	–
Augmentation de la dette	15 212	9 944
Remboursement de la dette	(17 739)	(7 917)
	17 479	2 027
	(9 187)	(9 474)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	12 211	21 685
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE	3 024	12 211
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES		
Intérêts versés	1 136	1 168
Intérêts reçus	192	308
Acquisition d'immobilisations corporelles financées par les créditeurs et charges à payer	142	771

– Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

Héma-Québec, créée le 26 mars 1998 par lettres patentes émises en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, chapitre C-38), continue son existence en vertu de la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance* (RLRQ, chapitre H-1.1). Héma-Québec a pour mission de répondre avec efficacité aux besoins de la population québécoise en sang et autres produits biologiques d'origine humaine de qualité. Héma-Québec fonctionne dans un environnement réglementé conformément aux exigences de la *Loi sur les aliments et drogues* (L.R.C. (1985), chapitre F-27) et de ses règlements afférents. Aux fins de sa mission, Héma-Québec répond également aux exigences et règlements de plusieurs normes canadiennes et internationales. En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, c.1, 5 supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre 1-3), Héma-Québec n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, Héma-Québec utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers d'Héma-Québec, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des revenus et charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont la durée de vie utile des immobilisations, la valorisation des stocks destinés à la vente, la provision pour équité salariale, la provision pour retrait des activités en production cellulaire ainsi que le passif au titre des avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des éléments d'actifs financiers, de passifs financiers ainsi que les dérivés. Leur évaluation dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après.

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût
Clients et autres débiteurs	Coût
Fournisseurs, salaires et vacances à payer	Coût
Marge de crédit	Coût
Avance du gouvernement du Québec	Coût
Dérivés	Juste valeur
Dettes et intérêts courus à payer	Coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif

Héma-Québec utilise les instruments financiers dérivés dans la gestion des risques de change. Les gains et les pertes latents sur les contrats de change sont comptabilisés jusqu'à la période de règlement dans l'état des gains et pertes de réévaluation et, au moment du règlement, le solde cumulé des gains ou pertes de réévaluation est reclassé à l'état des résultats et de l'excédent cumulé.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Elle se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur les prix (non ajustés) cotés dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur (suite)

Niveau 2 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminés à partir de prix).

Niveau 3 : Le calcul de la juste valeur de l'instrument repose sur des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les instruments financiers dérivés sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations en juste valeur (la juste valeur des dérivés étant établie en fonction des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement à savoir des prix ou indirectement à savoir des dérivés de prix).

REVENUS

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus provenant de la vente des produits sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

Les revenus provenant des subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisés dans l'exercice dans lequel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où les subventions sont autorisées et que tous les critères d'admissibilité, le cas échéant, sont atteints. Les subventions sont présentées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent des revenus de subventions est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

CHARGES

Régimes d'avantages sociaux

Héma-Québec offre à ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées. Les contributions sont effectuées par Héma-Québec et les participants des régimes. Elle offre également à ses salariés, regroupés sous « autres régimes », certains avantages postérieurs à l'emploi ainsi que, pour certains retraités, des avantages d'assurance maladie et d'assurance vie.

Le coût des avantages de retraite de l'exercice est calculé de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Il est déterminé par le coût net des avantages pour les services rendus de l'exercice, l'amortissement des gains et pertes actuariels ainsi que les intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des avantages sociaux futurs moins le rendement prévu des actifs des régimes. Les modifications apportées aux régimes entraînent un coût des services rendus antérieurement qui est constaté comme charge dans l'exercice au cours duquel les modifications ont été apportées.

Les obligations au titre des avantages sociaux futurs sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, les taux d'inflation, les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ des salariés et l'évolution des coûts des soins de santé.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement prévu des actifs, ces derniers sont évalués selon la méthode de la valeur liée au marché lissée sur une période de cinq ans.

Les gains actuariels ou pertes actuarielles résultent, entre autres, de l'écart entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement prévu de ces actifs, de l'écart entre l'expérience du régime et les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des avantages sociaux futurs, ainsi que des modifications à ces hypothèses. Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés participants.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté dans l'état de la situation financière et représente, à la fin de l'exercice, la différence entre la valeur des obligations au titre des avantages sociaux futurs et la valeur des actifs du régime, à laquelle sont soustraits les gains et pertes actuariels non amortis et la provision pour moins-value.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique d'Héma-Québec consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse lorsqu'ils sont détenus auprès de la même institution.

Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente se composent des stocks de produits sanguins (labiles et stables), de sang de cordon, de tissus humains et de lait maternel. Ils sont évalués au moindre du coût et de la valeur recouvrable, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. La valeur recouvrable correspond au prix de vente estimatif moins les charges de ventes variables qui s'appliquent.

Conversion des devises

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées au taux de change mensuel moyen. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière tandis que les éléments non monétaires sont évalués au taux de change mensuel moyen historique. Les fluctuations du cours du change donnent lieu à des gains ou des pertes de change qui sont comptabilisés jusqu'à la période de règlement dans l'état des gains et pertes de réévaluation et, au moment du règlement, le solde cumulé des gains ou pertes de réévaluation est reclassé à l'état des résultats et de l'excédent cumulé.

PASSIFS

Avance du gouvernement du Québec

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) confirme annuellement à Héma-Québec un niveau budgétaire pour l'acquisition de produits sanguins par les établissements hospitaliers. Ainsi, Héma-Québec comptabilise, au poste avance du gouvernement du Québec, les montants versés par le MSSS pour le paiement des dépenses des produits labiles et stables, en lieu et place des établissements. Tout versement inférieur aux ventes de produits sanguins aux établissements devient une somme à recevoir du gouvernement alors que tout versement supérieur aux ventes de produits sanguins aux établissements fait l'objet d'une récupération du trop versé, selon un échéancier convenu entre le MSSS et Héma-Québec.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers d'Héma-Québec sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire à partir de la date où les immobilisations corporelles sont prêtes à être mises en service aux taux suivants :

Bâtiment, améliorations au bâtiment et autres	entre 10 et 25 ans
Matériel roulant et équipement	5 et 10 ans
Mobilier et équipement de bureau	5 et 10 ans
Équipement informatique et logiciel	3 ans
Développement informatique	5 et 7 ans

Les terrains et les immobilisations corporelles en cours de construction ou en développement ne sont pas amortis.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter cette baisse de valeur. Les moins-values sont passées en charges de l'exercice courant à l'état des résultats et de l'excédent cumulé et aucune reprise sur la réduction de valeur n'est constatée ultérieurement.

3. PRODUITS SANGUINS

Les tarifs budgétaires pour l'ensemble des produits sanguins sont déposés annuellement auprès de SigmaSanté qui est l'organisme de gestion de l'approvisionnement en commun désigné par le ministre de la Santé et des Services sociaux conformément à la section VI de la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance*. Après consultation auprès du Comité de gestion, de l'approvisionnement et du financement du système du sang (CGAF), les tarifs budgétaires sont entérinés par SigmaSanté. Le CGAF est un comité consultatif pour la Direction de la biovigilance, qui elle-même relève de la Direction générale des services de santé et médecine universitaire. Le CGAF a pour rôle de faire des recommandations portant sur les questions financières et comptables entourant l'approvisionnement en produits sanguins.

4. CHARGES

				2017	2016
	PRODUITS STABLES	PRODUITS LABILES	AUTRES SERVICES	TOTAL	TOTAL
Produits stables	264 735	–	–	264 735	239 118
Salaires et charges sociales	5 547	81 758	10 678	97 983	101 525
Fournitures médicales et de collectes	1 414	24 141	6 173	31 728	30 633
Perte (gain) de change	11 965	47	221	12 233	(29 786)
Immeuble et locaux	553	10 386	210	11 149	10 277
Amortissement des immobilisations corporelles	890	6 842	490	8 222	7 173
Achat sang de cordon, cellules souches, produits labiles et tissus humains	–	1	5 474	5 475	5 165
Transport et livraison	72	4 055	585	4 712	4 616
Publicité et relations publiques	80	3 443	251	3 774	3 189
Services achetés	6 730	(9 669)	6 377	3 438	4 062
Technologie de l'information	1	3 303	3	3 307	3 256
Intérêts sur dette à long terme	–	1 118	–	1 118	1 163
Assurances	–	734	–	734	850
Réduction de valeur sur immobilisations corporelles	–	–	–	–	628
Autres intérêts et frais de banque	–	205	49	254	74
Perte (gain) à la disposition d'immobilisations corporelles	63	(10)	–	53	(2)
Autres charges	221	5 163	978	6 362	6 499
Sous-total	292 271	131 517	31 489	455 277	388 440
Plasma pour fractionnement*	12 835	(12 835)	–	–	–
Variation des stocks**	(7 273)	(724)	130	(7 867)	(9 664)
Total	297 833	117 958	31 619	447 410	378 776

*Certaines dépenses engagées pour l'extraction du plasma du sang total sont réallouées aux produits stables en fonction des unités de plasma expédiées au fractionneur.

**La variation des stocks inclut les produits stables, le plasma pour fractionnement, les produits labiles, le sang de cordon, les tissus humains et le lait maternel.

5. EXCÉDENT CUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité de biovigilance*, tout surplus de financement découlant de l'application des tarifs est versé au fonds général du fonds consolidé du revenu, à moins d'une entente préalable entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et Héma-Québec visant l'utilisation du surplus.

Héma-Québec a remis l'excédent cumulé lié aux activités au 31 mars 2016 de 16,977 millions de dollars tel que l'a demandé le ministre de la Santé et des Services sociaux (15,536 millions de dollars en 2016). Cette récupération est faite en réduction des avances servant à financer les ventes de produits labiles et stables.

En mars 2017, Héma-Québec a pris la décision de mettre fin à ses activités de production cellulaire. Les montants estimés, engagés et radiés totalisent 1,404 millions de dollars et sont présentés distinctement à l'état des résultats et de l'excédent cumulé. En septembre 2015, Héma-Québec avait décidé de réorienter ses activités en production cellulaire et de ne pas donner suite à son projet de construction du complexe C-LAVIE. Les montants dépensés et investis en immobilisations pour ce projet de 2,414 millions de dollars ont été radiés et sont présentés distinctement à l'état des résultats et de l'excédent cumulé.

6. DÉBITEURS

	2017	2016
Taxes de vente	2 144	1 879
Clients	2 280	2 070
Autres débiteurs	4 419	7 991
	8 843	11 940

7. STOCKS DESTINÉS À LA VENTE

	2017	2016
Produits stables	36 553	31 436
Plasma pour fractionnement	14 546	11 920
Produits labiles	2 870	2 139
Sang de cordon	1 083	1 435
Tissus humains	932	685
Lait maternel	21	47
	56 005	47 662

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2017	2016
Fournisseurs	14 081	28 097
Salaires et vacances à payer	13 078	11 278
Charges sociales	1 737	1 786
Revenus reportés	999	1 073
Intérêts courus à payer	72	90
	29 967	42 324

9. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Héma-Québec a reçu un financement supplémentaire de 4,7 millions de dollars du MSSS afin de couvrir les cotisations additionnelles à verser aux régimes de retraite conformément aux dispositions de la *Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite* (RLRQ, chapitre R-15.1). En décembre 2016, le MSSS a autorisé Héma-Québec à reporter le solde excédentaire de subvention et à l'utiliser uniquement aux fins prévues. Les variations s'expliquent comme suit :

	2017	2016
Solde de début	1 265	1 272
Subventions reçues	41 122	33 366
Dépenses : produits Synagis et autres services	(30 859)	(32 101)
Financement supplémentaire pour les régimes de retraite	(4 700)	–
Récupération du MSSS	(1 265)	(1 272)
Solde à la fin	5 563	1 265

10. FACILITÉS DE CRÉDIT

Héma-Québec est autorisée par le ministre de la Santé et des Services sociaux à instituer un régime d'emprunts en vertu de l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière* (RLRQ, chapitre A-6.001). Ce régime d'emprunts permet à Héma-Québec d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme auprès de ce dernier. Le montant autorisé pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2018 vise à combler les besoins n'excédant pas 94,6 millions de dollars. Les emprunts prévus dans le cadre de ces régimes servent principalement au financement des découverts bancaires, à l'acquisition et au renouvellement d'actifs, au renouvellement de prêts et à la mise en place de projets visant l'amélioration de la sécurité des produits. Les conditions d'emprunts se font à des taux similaires ou équivalents à ceux du gouvernement du Québec. En vertu de ce régime au 31 mars 2017, Héma-Québec a un emprunt sur la marge de crédit de 20 millions de dollars.

Héma-Québec dispose aussi d'une marge de crédit rotative de 15 millions de dollars auprès d'une institution financière dont les conditions peuvent être modifiées au gré de la banque. Cette marge de crédit remboursable à tout moment n'était pas utilisée au 31 mars 2017 (99 milliers de dollars au 31 mars 2016).

11. DETTES

	2017	2016
Emprunts au Fonds de financement remboursables par des versements mensuels de 602 (capital seulement) (474 en 2016), à taux fixes variant de 1,24 % à 3,09 % (1,24 % à 3,09 % en 2016), échéant entre 2018 et 2027	32 574	23 220
Emprunts au Fonds de financement remboursables par des versements mensuels de 124 (capital seulement) (223 en 2016), à taux fixes variant de 1,80 % à 3,93 % (1,80 % à 3,93 % en 2016), renouvelables entre 2020 et 2023 et échéant entre 2024 et 2031	14 235	26 032
	46 809	49 252

Les remboursements en capital de la dette au cours des prochains exercices reflètent l'hypothèse du renouvellement aux mêmes conditions :

2018	8 411
2019	7 499
2020	6 669
2021	5 250
2022	4 541
2023 et suivantes	14 439

12. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Héma-Québec a plusieurs régimes à prestations déterminées, capitalisés et non capitalisés, qui garantissent à la plupart des salariés le paiement des prestations de retraite et d'avantages postérieurs à la retraite et à l'emploi. Les régimes de retraite ont fait l'objet d'évaluations actuarielles en date du 31 décembre 2015. Les obligations au titre des avantages sociaux futurs présentées au 31 mars 2017 et le coût des avantages de retraite pour l'exercice clos à cette date sont une extrapolation basée sur les dernières évaluations actuarielles.

Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen des dernières années précédant le départ à la retraite. Ils prévoient également pour les rentes en paiement une indexation partielle en fonction de l'inflation.

Les autres régimes d'avantages postérieurs à la retraite et à l'emploi ont fait l'objet d'une évaluation actuarielle en date du 1^{er} janvier 2016. Les obligations au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars 2017 et le coût des avantages de retraite pour l'exercice clos à cette date sont une extrapolation basée sur cette dernière évaluation actuarielle.

Héma-Québec a également des régimes à cotisations déterminées dont l'engagement est limité à la valeur totale des comptes individuels des participants en vertu des régimes.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés participants soit 11 ans pour le régime de retraite des employés syndiqués, 13 ans pour le régime de retraite des employés non syndiqués, 6 ans pour le régime supplémentaire, 15 ans pour les régimes d'assurance vie et des soins médicaux et 2 ans pour les avantages postérieurs à l'emploi.

CLASSIFICATION DU PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	2017	2016
Régimes de retraite	4 519	4 215
Autres régimes	6 576	6 664
Total du passif au titre des avantages sociaux futurs	11 095	10 879

RAPPROCHEMENT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	2017		2016	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Actifs des régimes de retraite	219 133	–	196 163	–
Obligation au titre des avantages sociaux futurs	212 191	5 614	192 008	5 852
Situation de surplus (déficit)	6 942	(5 614)	4 155	(5 852)
Gain actuariel non amorti	(2 416)	(962)	(2 329)	(812)
Provision pour moins-value	(9 045)	–	(6 041)	–
Passif au titre des avantages sociaux futurs, à la fin de l'exercice	(4 519)	(6 576)	(4 215)	(6 664)

12. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**OBLIGATION AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

	2017		2016	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Obligation au titre des avantages sociaux futurs, au début de l'exercice	192 008	5 852	180 101	7 078
Coût des avantages pour services rendus	11 318	3 404	10 867	3 047
Intérêts débiteurs sur l'obligation	10 315	92	10 014	113
Prestations versées	(7 621)	(3 584)	(6 892)	(2 902)
Perte (gain) actuarielle	6 171	(150)	(2 082)	(1 484)
Obligation au titre des avantages sociaux futurs, à la fin de l'exercice	212 191	5 614	192 008	5 852

ACTIFS DES RÉGIMES DE RETRAITE

	2017		2016	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Actifs des régimes de retraite, au début de l'exercice	196 163	–	176 991	–
Cotisations versées par l'employeur	9 099	–	8 555	–
Cotisations versées par les employés	5 036	–	4 668	–
Rendement prévu sur les actifs	10 751	–	10 070	–
Prestations versées	(7 621)	–	(6 892)	–
Gain actuariel sur les actifs	5 705	–	2 771	–
Actifs des régimes de retraite, à la fin de l'exercice	219 133	–	196 163	–

VALEUR MARCHANDE DES ACTIFS DES RÉGIMES AU 31 MARS

	2017		2016	
Actions	104 386	46 %	95 676	49 %
Obligations	89 359	40 %	64 220	33 %
Autres	32 496	14 %	36 405	18 %
Total	226 241	100 %	196 301	100 %

RENDEMENT RÉEL SUR LES ACTIFS DES RÉGIMES

	2017	2016
Rendement prévu des actifs	10 751	10 070
Rendement réel des actifs	16 456	12 841
Gain actuariel sur les actifs	5 705	2 771
Taux de rendement réel	8,25 %	7,13 %

12. PASSIF AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**COÛT DES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS DE L'EXERCICE**

	2017		2016	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Coût net des avantages pour services rendus	6 282	3 404	6 199	3 047
Amortissement des pertes actuarielles	553	–	1 002	–
Variation de la provision pour moins-value	3 004	–	6 041	–
Coût au titre des avantages	9 839	3 404	13 242	3 047
Intérêts débiteurs sur l'obligation	10 315	92	10 014	113
Rendement prévu des actifs	(10 751)	–	(10 070)	–
Intérêts au titre des avantages	(436)	92	(56)	113
Coût total au titre des avantages	9 403	3 496	13 186	3 160

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

	2017		2016	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Obligation au titre des avantages sociaux futurs au 31 mars				
Taux d'actualisation régime des employés syndiqués	5,30 %	2,70 %	5,35 %	2,50 %
Taux d'actualisation régime des employés non syndiqués	5,30 %	2,70 %	5,45 %	2,50 %
Taux de croissance de la rémunération	3,40 %	3,40 %	3,45 %	3,45 %
Taux d'inflation	2,15 %	–	2,20 %	–
Coût des prestations pour les exercices clos le 31 mars				
Taux d'actualisation régime des employés syndiqués	5,35 %	2,50 %	5,55 %	2,20 %
Taux d'actualisation régime des employés non syndiqués	5,45 %	2,50 %	5,65 %	2,20 %
Taux de rendement prévu des actifs :				
Régime des employés syndiqués	5,35 %	–	5,55 %	–
Régime des employés non syndiqués	5,45 %	–	5,65 %	–
Taux de croissance de la rémunération	3,45 %	3,45 %	3,75 %	3,75 %
Facteurs démographiques				
Mortalité	CPM-2014 projetée avec l'échelle d'amélioration CPM-B		CPM-2014 projetée avec l'échelle d'amélioration CPM-B	

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2017							
	TERRAIN	BÂTIMENT, AMÉLIORATIONS AU BÂTIMENT ET AUTRES	MATÉRIEL ROULANT ET ÉQUIPEMENT	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	TOTAL
Coût							
Solde de début	2 140	47 078	28 086	4 660	12 942	15 232	110 138
Acquisitions	–	801	2 937	105	639	1 309	5 791
Dispositions et radiation**	–	(439)	(995)	(54)	(748)	–	(2 236)
Solde à la fin*	2 140	47 440	30 028	4 711	12 833	16 541	113 693
Amortissement cumulé							
Solde de début	–	23 586	16 470	4 088	10 534	7 003	61 681
Amortissement de l'exercice	–	2 541	2 432	108	1 202	1 939	8 222
Dispositions et radiation**	–	(130)	(851)	(22)	(748)	–	(1 751)
Solde à la fin	–	25 997	18 051	4 174	10 988	8 942	68 152
Valeur comptable nette	2 140	21 443	11 977	537	1 845	7 599	45 541
2016							
	TERRAIN	BÂTIMENT, AMÉLIORATIONS AU BÂTIMENT ET AUTRES	MATÉRIEL ROULANT ET ÉQUIPEMENT	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	TOTAL
Coût							
Solde de début	2 140	45 064	25 736	4 340	12 138	13 867	103 285
Acquisitions	–	3 556	3 552	320	1 419	1 365	10 212
Dispositions et radiation	–	(1 542)	(199)	–	(615)	–	(2 356)
Réduction de valeur	–	–	(1 003)	–	–	–	(1 003)
Solde à la fin*	2 140	47 078	28 086	4 660	12 942	15 232	110 138
Amortissement cumulé							
Solde de début	–	21 394	14 502	3 962	10 051	5 413	55 322
Amortissement de l'exercice	–	2 192	2 167	126	1 098	1 590	7 173
Dispositions et radiation	–	–	(199)	–	(615)	–	(814)
Solde à la fin	–	23 586	16 470	4 088	10 534	7 003	61 681
Valeur comptable nette	2 140	23 492	11 616	572	2 408	8 229	48 457

*Le solde à la fin inclut les immobilisations corporelles en cours de développement suivantes :

	TERRAIN	BÂTIMENT, AMÉLIORATIONS AU BÂTIMENT ET AUTRES	MATÉRIEL ROULANT ET ÉQUIPEMENT	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	TOTAL
2017	–	135	1 238	–	154	475	2 002
2016	–	1 418	1 073	86	478	189	3 244

**La fin des activités en production cellulaire représente une radiation d'immobilisations corporelles de 309 milliers de dollars dans la classe bâtiment, améliorations au bâtiment et autres, 78 milliers de dollars dans la classe matériel roulant et équipement et 32 milliers de dollars dans la classe mobilier et équipement de bureau.

14. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques

Dans le cours normal de son exploitation, Héma-Québec est exposée à différents risques financiers détaillés ci-après. La direction analyse ces risques et met en place des stratégies afin de minimiser leurs impacts sur sa performance.

I. Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Héma-Québec est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que les parties manquent à leur obligation financière, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligation financière de tierces parties ayant des caractéristiques similaires et économiques qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers d'Héma-Québec qui sont exposés à un risque de crédit comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'avance du gouvernement du Québec à recevoir, les clients et autres débiteurs.

Le risque de crédit lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie est limité puisque la contrepartie est une banque à charte canadienne jouissant d'une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation nationales.

Le risque de crédit imputable à l'avance du gouvernement du Québec à recevoir et aux clients est limité puisque les principales créances sont afférentes à la vente de sang de cordon, de cellules souches, de tissus humains, de lait maternel ou de services principalement à des organismes publics inclus dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec. Ces créances sont recouvrables au cours de l'année.

Les autres débiteurs incluent principalement des rabais à recevoir en vertu d'ententes contractuelles avec des fournisseurs. Le risque de crédit est limité puisque ces montants à recevoir sont prévus aux contrats et qu'Héma-Québec a respecté ses obligations d'achat. Ces montants sont recouvrables dans les 60 jours suivant la fin d'exercice.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des instruments financiers d'Héma-Québec exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé et totalise 15,6 millions de dollars (22 millions de dollars en 2016). Aucun de ces instruments financiers n'est déprécié et la direction estime que la qualité du crédit de tous les instruments qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance est bonne à la date des états financiers.

II. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'Héma-Québec ne dispose pas des fonds nécessaires pour répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles viennent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque qu'Héma-Québec ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

Héma-Québec gère activement le solde de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie qui découlent de son exploitation et considère qu'elle détient suffisamment de liquidité et de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant. Les facilités de crédit sont présentées à la note 10.

Au 31 mars 2017 et 2016, les échéances contractuelles des passifs financiers sont les suivantes :

	2017				VALEUR COMPTABLE
	2018	2019	2020 ET SUIVANTES	TOTAL	
Fournisseurs, salaires et vacances à payer	27 159	–	–	27 159	27 159
Marge de crédit	20 006	–	–	20 006	20 006
Intérêts sur les dettes	1 032	862	2 805	4 699	4 483
Dettes	8 411	7 499	30 899	46 809	47 025
Total des instruments financiers non dérivés	56 608	8 361	33 704	98 673	98 673
Instruments financiers dérivés	1 140	–	–	1 140	1 140
Total des instruments financiers	57 748	8 361	33 704	99 813	99 813

14. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**II. Risque de liquidité (suite)**

	2016				VALEUR COMPTABLE
	2017	2018	2019 ET SUIVANTES	TOTAL	
Fournisseurs, salaires et vacances à payer	39 375	–	–	39 375	39 375
Avance du gouvernement du Québec	6 235	–	–	6 235	6 235
Intérêts sur les dettes	1 224	1 043	3 835	6 102	5 890
Dettes	8 318	7 588	33 346	49 252	49 464
Total des instruments financiers non dérivés	55 152	8 631	37 181	100 964	100 964
Instruments financiers dérivés	13 443	–	–	13 443	13 443
Total des instruments financiers	68 595	8 631	37 181	114 407	114 407

III. Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que le flux de trésorerie futur d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Héma-Québec est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variation des taux d'intérêt du marché.

La marge de crédit porte intérêt à un taux variable. Elle assujettit donc Héma-Québec à un risque de flux de trésorerie. Au 31 mars 2017, si le taux d'intérêt en vigueur avait augmenté ou diminué de 10 %, l'excédent lié aux activités aurait augmenté ou diminué de 0,6 milliard de dollars.

Les dettes d'Héma-Québec portent intérêt à taux fixe. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt, relativement aux flux de trésorerie, auquel Héma-Québec est exposée est minime et le risque de marché l'est également puisqu'Héma-Québec n'a pas l'intention de les rembourser avant l'échéance.

Risque de change :

Dans le cours normal de son exploitation, Héma-Québec réalise ses achats de produits stables essentiellement en dollars américains et est donc exposée aux fluctuations de cette devise. Héma-Québec s'est dotée d'une politique de gestion de risque de change et a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change notamment par contrats de change. Afin de gérer le risque de change afférent à l'achat de produits stables, de fournitures médicales et de collectes, de cellules souches, de sang de cordon et de tissus humains, Héma-Québec s'est engagée à acheter des devises américaines pour couvrir 90 % de ses besoins estimés en devises, par 26 contrats de change pour un montant de 158,6 millions de dollars américains au taux de 1,337 pour la période du 3 avril 2017 au 15 mars 2018 (en 2016, 26 contrats de change pour un montant de 145,6 millions de dollars au taux de 1,391 pour la période du 1er avril 2016 au 16 mars 2017).

Au 31 mars 2017, des pertes non réalisées sur les contrats de change au montant de 1 million de dollars sont comptabilisées à l'état des gains et pertes de réévaluation (pertes non réalisées de 13 millions de dollars au 31 mars 2016) et elles sont évaluées en fonction de l'écart entre les taux d'achat des devises selon les contrats de change et le taux de 1,3299 non ajusté coté sur un marché actif pour des instruments identiques, au 31 mars 2017 (1,2987 au 31 mars 2016).

14. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

III. Risque de marché (suite)

Risque de change (suite)

L'état de la situation financière inclut les montants suivants en dollars canadiens à l'égard d'actifs et de passifs financiers libellés en devises étrangères :

	2017	2016
DOLLARS AMÉRICAINS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	455	10 290
Clients et autres débiteurs	2 604	4 756
Fournisseurs	1 313	9 338
EURO		
Fournisseurs	61	103

Une variation du cours du dollar américain de 2 % (8 % en 2016), correspondant à la volatilité observée sur le marché au cours des 12 derniers mois, n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent lié aux activités ni sur les gains et pertes de réévaluation en s'appuyant sur les actifs et passifs financiers libellés en devises étrangères détenus par Héma-Québec à la date des états financiers.

15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Héma-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates au cours des 18 prochaines années pour ses locaux d'exploitation et administratifs. Les baux pour les locaux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement pouvant aller jusqu'à cinq ans. Les charges de loyers de l'exercice clos le 31 mars 2017 s'élèvent à 3,6 millions de dollars (3,3 millions de dollars en 2016) pour les locaux. Les paiements minimums futurs relatifs aux baux à long terme s'établissent comme suit :

2018	3 205
2019	2 938
2020	2 577
2021	2 581
2022	2 574
2023 et suivantes	21 105

16. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, Héma-Québec est exposée à diverses réclamations et poursuites judiciaires. La direction est d'avis qu'une provision suffisante a été constituée à l'égard des déboursés qui pourraient découler de ces litiges et elle ne prévoit pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'Héma-Québec.

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, Héma-Québec est apparentée avec tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Héma-Québec n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Le rapport annuel 2016-2017 est publié par la vice-présidence aux affaires corporatives d'Héma-Québec.

Édition

Laurent Paul Ménard

Coordination, recherche et rédaction

Annik Lapierre

Révision

Julie Vaudry

Design graphique

Stanko Josimov

Photos

Marc Couture

Marie-Claude Paquette

Stanko Josimov



Établissement de Montréal

4045, boulevard Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec)
H4R 2W7

Établissement de Québec

1070, avenue des Sciences-de-la-Vie
Québec (Québec)
G1V 5C3

www.hema-quebec.qc.ca



Ce document est disponible en version électronique seulement.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

Bibliothèque et Archives Canada, 2017

ISSN 1929-5294 (version PDF)

Toute reproduction est permise avec mention de la source.

Numéros de licence d'Héma-Québec

100862-A (établissement de Montréal)

100862-B (établissement de Québec)



PRODUITS SANGUINS · PRODUITS STABLES · CELLULES SOUCHES · TISSUS HUMAINS · LAIT MATERNEL